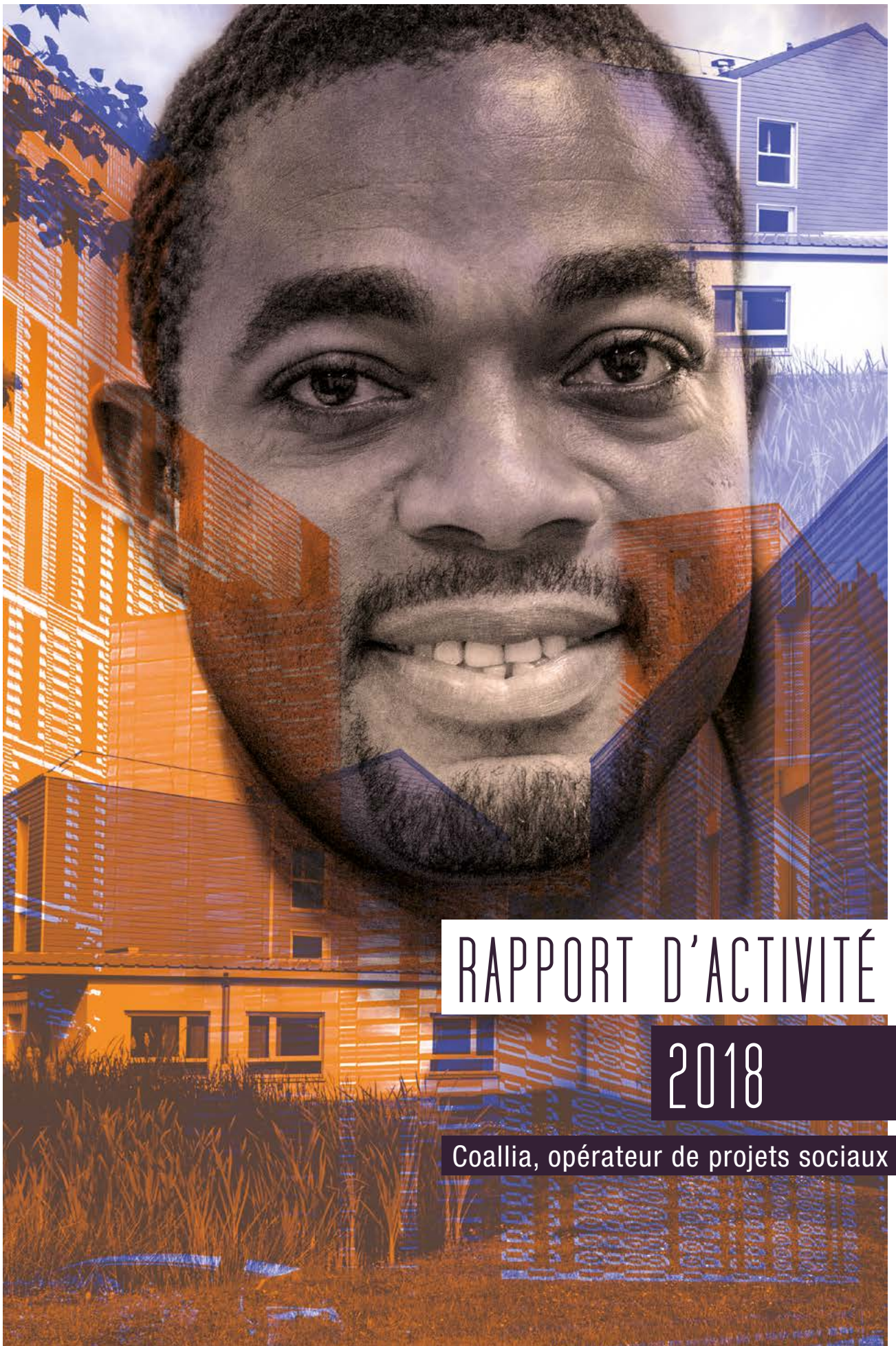




RAPPORT D'ACTIVITÉ

2018

Coallia, opérateur de projets sociaux

Solomon

coallia⁷

« DES FEMMES ET DES HOMMES DE CŒUR, DE VALEURS,
AU SERVICE DE LA FRATERNITÉ RÉPUBLICAINE. »

ÉDITO



Coallia se définit aujourd'hui comme l'un des principaux opérateurs de la politique sociale en France. Que cela signifie-t-il pour vous ?

Cela signifie qu'en 2018, quotidiennement, nous avons accompagné environ 56 000 personnes pour leur fournir un toit, un abri, un accompagnement sur la durée ou simplement un repas chaud. Avec savoir-faire et engagement, nos équipes n'ont pas faibli pour venir en aide aux plus fragilisés, aux publics en souffrance, en situation de dépendance ou de handicap, aux demandeurs d'asile, aux bénéficiaires de la protection internationale, aux mineurs non accompagnés. C'est un soutien fort et significatif à la société française et à son pouvoir d'intégration. Cette mission de fraternité républicaine que nous nous attachons à remplir toujours mieux sous-tend notre action depuis la création par Stéphane Hessel en 1962 de cette belle et grande association rassemblant 3 445 salariés au 31 décembre 2018.

Comment répondre aux besoins d'une société par définition toujours en mouvement ?

En étant nous-mêmes en mouvement ! Dans chacun de nos trois grands domaines d'action (asile, hébergement des plus fragiles, médico-social) nous proposons de nouveaux dispositifs pour répondre aux besoins des plus démunis. Il nous faut ensuite répondre aux demandes qui s'expriment sur l'ensemble du territoire national et donc régulièrement étendre notre champ géographique. Nous avons, pour cela, renforcé en 2018 la déconcentration de nos activités.

Nous serons encore appelés à nous transformer dans les années qui viennent, si nous voulons rester fidèles à nos valeurs d'accueil et de fraternité républicaine tout en continuant de répondre aux nouvelles exigences de notre temps : il n'y a pas de générosité durable sans efficacité et rigueur dans la gestion. Cela n'exclut pas une gestion bienveillante à l'égard de tous, mais nous devons progresser encore dans l'efficacité de nos finances.

Depuis 2014, avec l'accueil des premiers réfugiés syriens, Coallia est fortement sollicitée par les pouvoirs publics pour mettre en œuvre la politique de l'asile. Quel bilan 5 ans après ?

Nous sommes devenus cette année le premier opérateur associatif de la politique du droit d'asile. En 2018, c'est près de 2 500 places supplémentaires qui ont vu le jour : 177 places de centre d'accueil pour demandeurs d'asile, plus de 1 000 places d'hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile, 300 places en centres d'accueil et d'examen de situation, 800 places en centres provisoires d'hébergement. Nous devons rendre hommage ici au travail des salariés de Coallia pour leur engagement et leur professionnalisme.

Avec 18 services de premier accueil des demandeurs d'asile (Spada), nous sommes aujourd'hui le premier gestionnaire de ces Spada, portes d'accès de tous les demandeurs d'asile dans le pays. C'est une responsabilité que nous sommes fiers de porter.

Que retenir-vous de l'année 2018 ?

L'année qui vient de s'écouler nous a permis de sauver Coallia ; nous sommes bel et bien là et entendons rester un acteur majeur de l'action sociale et médico-sociale. Nous en sommes capables : nos finances et notre organisation se renforcent un peu plus chaque jour et sont aujourd'hui suffisamment solides pour nous permettre d'assumer les missions exigeantes qui nous sont confiées.

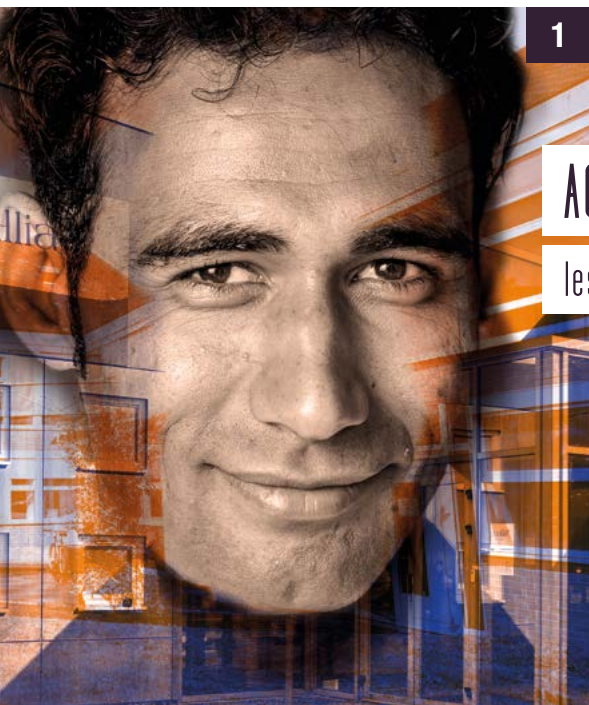
C'est aussi une année charnière que peut illustrer la fermeture tant attendue du foyer Bara le 29 novembre 2018. Le 20 décembre 2018, nous signions un protocole d'adossment de Coallia Habitat à Batigère et dans la foulée, l'ancienne ministre Emmanuelle Cosse nous a rejoints dans l'aventure en prenant la présidence de Coallia Habitat. Cette démarche volontariste nous permettra, désormais de nous concentrer sur nos cœurs de métier avec, à nos côtés, un partenaire durable, Batigère.

A travers ce rapport d'activité, nous sommes fiers de vous présenter notre Association, ses métiers et ses salariés.
Bonne lecture !

Jean-François CARENCO, Président et
Arnaud RICHARD, Directeur général

SOMMAIRE

6. COALLIA, OPÉRATEUR DE PROJETS SOCIAUX 10. TEMPS FORTS 2018



Abid Ullah

1

ACCOMPAGNER

les demandeurs d'asile

**Des demandeurs d'asile et bénéficiaires
d'une protection internationale**

- 14. Nous protégeons et mettons à l'abri (CAES)
- 14. Nous hébergeons et accompagnons
dans les démarches (Spada)
- 16. Nous mettons en œuvre les dispositifs d'intégration
(CPH et programme de réinstallation)



Germain

2

PROPOSER

un toit

Aux personnes fragilisées

- 22. Nous œuvrons pour plus de mixité sociale (Résidences sociales)

Aux plus vulnérables

- 23. Nous augmentons la capacité d'accueil des personnes fragilisées
(Pensions de famille et Résidences accueil)

Aux plus jeunes

- 24. Nous renforçons le dispositif accueil et accompagnement
pour les jeunes (Résidences pour jeunes actifs)

Aux travailleurs migrants

- 25. Nous finalisons la transformation des Foyers
en Résidences sociales

3

OFFRIR

les moyens de l'autonomie

Aux personnes souhaitant accéder au logement de droit commun

- 32. Nous aidons les ménages à accéder au logement (ASLL/AVDS)
- 33. Nous assurons une intermédiation locative

Aux travailleurs migrants et personnes âgées immigrées

- 34. Nous œuvrons pour la promotion sociale
- 35. Nous encourageons les projets de solidarité internationale

Stéphanie

4

ASSURER

un accompagnement médico-social

À nos aînés

- 38. Nous assurons l'accompagnement personnalisé (Ehpad et Centre d'accueil de jour)

Aux personnes en situation d'handicap

- 41. Nous veillons à l'intégration des personnes en situation de handicap

Antonio

42. COALLIA, UNE ENTREPRISE ASSOCIATIVE

- 42. Organisation et gouvernance : organigramme fonctionnel et Conseil d'administration
- 44. Qualité & maîtrise des risques : une démarche d'amélioration continue
- 45. Ressources humaines : une politique ambitieuse
- 50. Immobilier : adossement et état du parc

52. ÉLÉMENTS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2018

54. GLOSSAIRE

COALLIA, opérateur de projets sociaux

Au service des autres, de tous

Dans le sillage des combats portés par Stéphane Hessel, fondateur de l'association, Coallia a forgé son identité sur des valeurs fortes d'humanisme, de solidarité et d'ouverture.

Pour les femmes et les hommes qui la composent, point de militantisme mais une responsabilité citoyenne : respecter nos valeurs fondatrices implique de respecter les principes de dignité et de décence, respectueux des droits de l'homme, tels qu'inscrits dans notre Constitution.

Aux côtés des pouvoirs publics et des collectivités

Coallia s'impose en soutien fort à la société française dans ses fragilités et ses complexités. Tout au long de son histoire, et parce qu'elle s'adapte à la société dans laquelle elle agit, Coallia a diversifié son activité.

De l'action sociale auprès des travailleurs africains et malgaches, Coallia s'est engagée dans l'accompagnement social des publics en difficultés : **demandeurs d'asile, personnes marginalisées ou désocialisées, personnes âgées ou en situation de handicap.**

À des fins d'insertion sociale

Toutes les équipes Coallia ont à cœur de faire vivre la mission de fraternité républicaine pour laquelle les pouvoirs publics nous font confiance :

- Faire de l'accueil une porte d'entrée, parfois temporaire, souvent durable, pour les migrants qui vont partager la vie de notre société et doivent donc la connaître pour bien s'y intégrer,
- Faire de l'accompagnement social un véritable rempart contre l'exclusion, en soutenant les plus fragiles dans leurs démarches d'accès au logement et d'insertion professionnelle,
- Prendre soin de nos aînés et veiller à l'intégration et la participation dans la vie sociale des personnes en situation de handicap.

La dignité pour tous

Immigré, déporté, éternel indigné... Stéphane Hessel a croisé les grandes fractures d'un siècle. Défenseur infatigable des droits de l'homme, il fonde en 1962 l'AFTAM (Association pour la Formation des Travailleurs Africains et Malgaches). Touché par le destin de bien des immigrés en France, dans le sillon de la décolonisation, l'association a alors pour objectif d'aider les ressortissants des anciennes colonies à acquérir une formation et un logement digne.



Stéphane Hessel (1917 – 2013) fondateur de l'AFTAM devenue Coallia en 2012.

Devenue Coallia en 2012, l'association porte toujours haut ces valeurs d'humanisme, d'ouverture et de solidarité.

« Servir un état démocratique, ce n'est pas seulement servir des institutions, un président. Cela implique avant tout une responsabilité citoyenne. »

Stéphane Hessel, 2008.

En un clin d'œil

Anciennement AFTAM, Coallia est une association active depuis plus de 50 ans. Au fil de son histoire, elle élargit son champ d'intervention et s'impose en acteur majeur de l'action sociale (accueil, accompagnement et hébergement d'adultes, de mineurs et de familles en difficultés).

4 grandes missions :

- Accompagner les demandeurs d'asile
- Proposer un toit aux plus fragiles
- Donner les moyens de l'autonomie
- Assurer un accompagnement médico-social



répondre aux problématiques spécifiques des pouvoirs publics dans les territoires.

56 000

personnes accompagnées,
dont plus de 5 000 nouveaux
demandeurs d'asile

509

établissements
et services
sur 12 régions

3 445

salariés en 2018

208 M€

Chiffre d'affaires
pour l'année 2018

Les publics accompagnés

Loger, héberger, accompagner et prendre soin : ces missions, Coallia les accomplit au quotidien auprès des publics les plus vulnérables.

	 Logement accompagné	 Hébergement social	 Accompagnement médico-social	 Accompagnement social			
	Travailleurs migrants	Public vulnérable, mères isolées, jeunes...	Sans-abri, personnes en situation d'exclusion	Réfugiés et demandeurs d'asile	Personnes âgées	Personnes en situation de handicap	Personnes en difficulté d'insertion, sans emploi et/ou sans qualif.
Foyers de travailleurs migrants							
Résidences sociales ex-FTM							
Résidences sociales ex-nihilo							
Pensions de famille							
Accueil d'urgence et hébergement de demandeur d'asile							
Centres d'hébergement d'urgence et de réinsertion sociale (CHRS)							
Centres d'hébergement d'urgence							
Intermédiation locative							
Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes ou non							
Accueils de jour							
Établissements d'hébergement pour personnes en situation de handicap							
Accompagnement social							

Travailleurs migrants

Ils sont pour les trois quarts d'entre eux originaires de l'Afrique subsaharienne (57 %) et du Maghreb (18 %). En majorité vieillissants, ils n'envisagent cependant plus (retraités pour une large part) leur retour définitif au pays.

Publics fragilisés, personnes en situation d'exclusion

Ce sont par exemple des mères isolées et vulnérables, des jeunes travailleurs aux faibles ressources, certains jeunes en grande difficulté ou encore des sans-abri.

Réfugiés et demandeurs d'asile

D'abord (dans les années 1970) en provenance d'Amérique latine et d'Asie du Sud-Est, ils sont aujourd'hui originaires de la République démocratique du Congo, de Russie, du Kosovo, du Nigéria ou encore de Géorgie et depuis peu de Syrie (60 % du contingent accepté par la France).

Personnes âgées

Dépendantes ou non, de plus en plus nombreuses, elles nécessitent des prestations personnalisées en établissements d'hébergement ou dans le cadre d'accueils de jour et d'aide à domicile. Coallia soutient également les aidants familiaux.

Personnes en situation de handicap

Dans l'esprit de la loi du 11 février 2005 relative à l'égalité des chances, la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap, Coallia propose des dispositifs variés, adaptables à chaque individu dont les besoins restent importants.

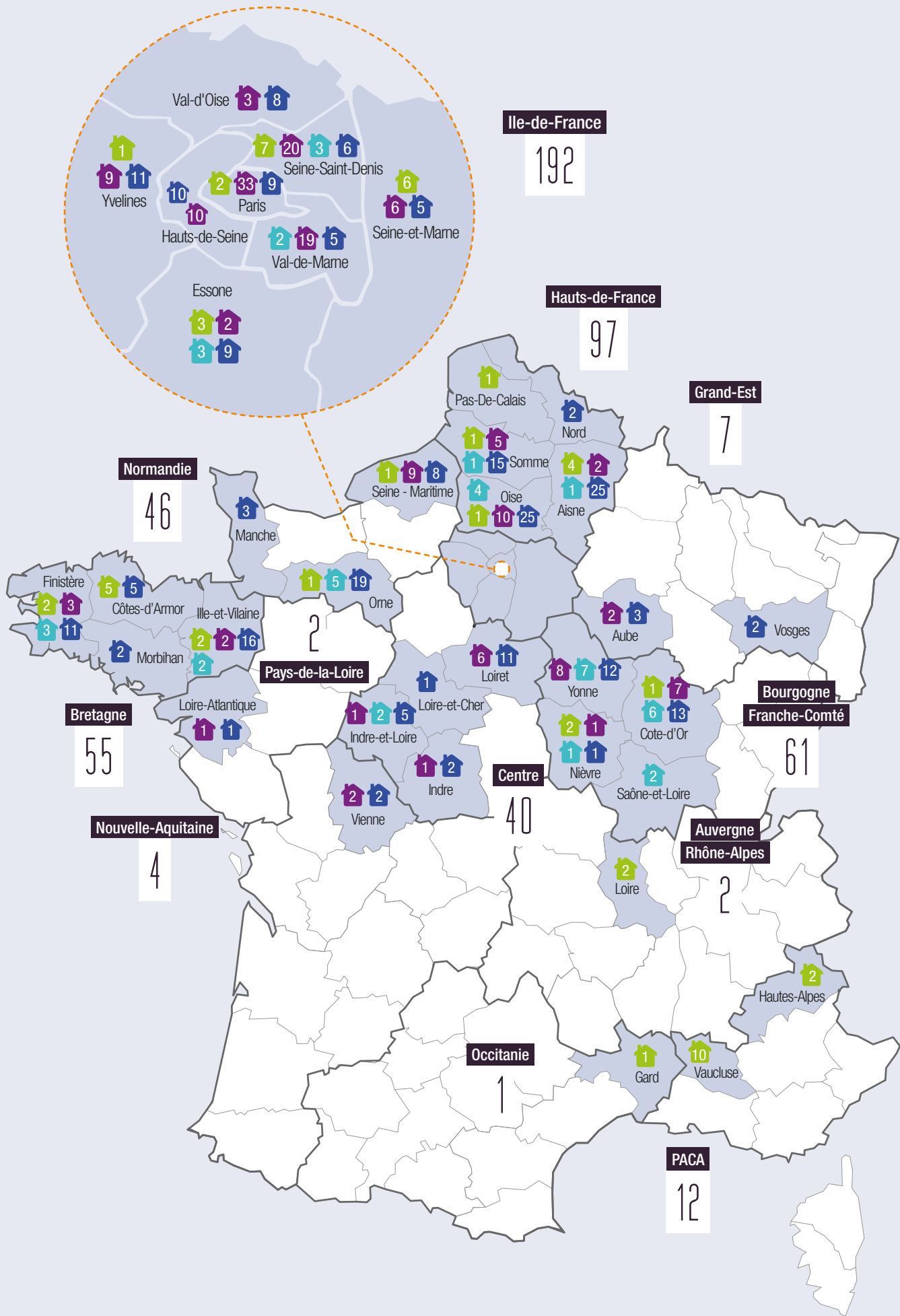
ENSEMBLE

509 établissements et services

Les équipes Coallia agissent d'une seule voix sur des territoires toujours plus nombreux : par l'accompagnement social, l'hébergement ou l'accueil en structures spécialisées, **aider les plus fragiles à trouver leur place dans la société française**. Forte de ses 3 445 salariés, l'association étend son action en 2018, toujours au service des plus démunis.

NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS PAR PÔLE ET PAR CATÉGORIE

 Logement accompagné	 Hébergement social	 Accompagnement social	 Accompagnement médico-social
 Foyers de jeunes travailleurs	 Asile / Réfugiés	 Accompagnement social	 Handicap
 Foyers de travailleurs migrants	 Urgence	 ASSL / AVDL	 Lits halte soins santé
 Pensions de famille / résidences d'accueil	 Divers	 Intermédiations locative	 Personnes âgées
 Résidences sociales			
 Résidences sociales pour jeunes actifs			



TEMPS FORTS 2018

- **Remise de cartes de vœux aux mineurs non accompagnés** accueillis au centre « Charles Godon » **par des membres du Conseil municipal des jeunes du 9^e arrondissement**, en présence de Mme Delphine Bürkli, Maire du 9^e arrondissement de Paris.



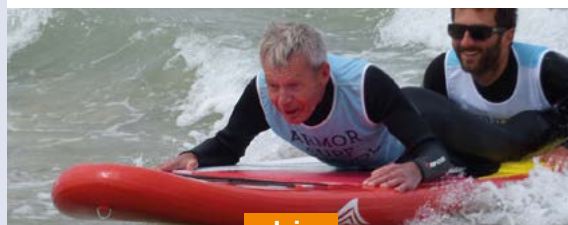
Janvier

- Inauguration de l'extension de l'**Ehpad Matra de Corbeny (02)**. Un centre qui dispose de 53 places pour personnes âgées dépendantes, 14 places en unité de vie protégée pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, 6 places d'accueil de jour et un pôle d'activités et de soins adaptés.



Avril

- **Opération portes-ouvertes à Paris, Dijon, Tours et Noyon** à l'occasion de la **journée mondiale du réfugié** (20 juin). Les résidents comme les équipes de Coallia engagées auprès des personnes bénéficiaires de la protection internationale et des demandeurs d'asile ont pu partager des moments de convivialité, d'échanges et de rencontre entre les cultures pour faire vivre les valeurs chères à Coallia.
- Nouvelle édition de l'opération « Surf pour tous » organisée par l'équipe de la Maison d'accueil spécialisée (MAS) de Léhon (22) en partenariat avec l'association Surf harmony. **Une journée de découverte du surf et de la mer** pour les résidents **de cet établissement spécialisé dans l'accueil et l'accompagnement de personnes en situation de handicap**...



Juin

Mars



- Nomination de **M. Arnaud Richard** **Directeur général de Coallia**.

Mai



- **Opération portes ouvertes au foyer de vie « Quenehem » de Calonne-Ricouart (62)** pour les 10 ans de l'établissement. L'occasion de présenter l'accompagnement proposé à un public atteint de surdi-cécité, une pathologie rare et lourde. Parmi les invités, Mme Claude Chirac, Présidente du fonds de dotation « Stéphane Hessel ».
- **Inauguration de la résidence sociale « Gaston Bachelard » (Paris, 14^e)** en présence de M. Ian Brossat, adjoint à la Maire de Paris, et de Mmes Carine Petit, Maire du 14^e arrondissement et Michèle Attar, Directrice générale de Toit et Joie, propriétaire de la résidence.

Juillet



- **Visite du centre d'accueil pour mineurs isolés « Charles Godon » (Paris, 9^e)** par M. Benjamin Griveaux, porte-parole du Gouvernement.

- **Une nouvelle équipe autour de Mme Pascale Groisard**, nouvelle Directrice générale adjointe de Coallia en charge du médico-social.
- **Inauguration de la résidence sociale « Romainville » (Paris, 19^e)** en présence de M. François Dagnaud, Maire du 19^e arrondissement, M. Roger Madec, ancien Maire et M. Gilbert Santel, Président d'Emmaüs Habitat. Démoli puis reconstruit, l'ancien foyer fait place à 153 logements autonomes (avec sanitaires et kitchenette) sur 6 étages autour d'un jardin.



Septembre

- **Coallia remporte plusieurs appels à projets pour la création des services de premier accueil** de Saône-et-Loire, Yonne et Hauts-de-France. Elle conserve la gestion des Spada déjà ouvertes en Côte-d'Or, Bretagne, Centre-Val-de-Loire, Ile-de-France (tous départements sauf Paris et Val-de-Marne) et Vienne. Coallia devient le 1^{er} acteur du 1^{er} accueil des demandeurs d'asile.
- **Ouverture de l'accueil de jour hébergé au sein de l'Ehpad « Matra » à Corbeny (02).**



Novembre

Octobre



- 47 salariés ont pris le départ de la **course Odyssea**, participant à la **collecte de fonds pour la recherche contre le cancer du sein**. En 2019, préparez vos baskets !
- Pose de la première pierre de la **nouvelle résidence sociale « Nelson Mandela » de Méru (60)**, qui viendra remplacer le foyer devenu vétuste.
- Lancement d'une étude d'opportunité et de faisabilité avec **Action logement et La Pierre angulaire** en vue d'un rapprochement de nos établissements médico-sociaux pour la création d'un groupement dans le domaine privé non lucratif. À suivre.

Décembre



- **Projection d'un film réalisé lors des ateliers théâtre** à la maison d'accueil spécialisée « Les chants d'Eole » à Léhon (22), à l'occasion de la **journée internationale des personnes handicapées**. Emmenés par une comédienne professionnelle, les résidents de l'établissement ont pu offrir une représentation théâtrale à leurs proches et aux partenaires de l'établissement.
- **Ouverture du « Lima 5 » (Paris, 5^e)**, sur le modèle du « Lima 14 » (Paris, 14^e), **lieu de mise à l'abri** ouvert par Coallia en 2017. En partenariat avec la ville de Paris et le Samu social, **il accueille 30 personnes par soir**.
- **Fermeture de l'emblématique foyer montreuillois « Bara »** devenu insalubre. Un travail mené de haute lutte en partenariat avec la Mairie de Montreuil et l'État. Place désormais à la construction d'un établissement transitoire destiné à accueillir l'ensemble des anciens résidents pendant toute la durée des travaux de démolition-reconstruction. Un chantier prioritaire pour Coallia.



- **Signature de l'adossement entre Batigère et l'ESH Coallia Habitat** (20 décembre). Batigère devient propriétaire du parc immobilier de Coallia. Coallia se concentrera sur son cœur de mission, l'accompagnement des femmes et des hommes les plus fragiles. L'ancienne ministre Mme Emmanuelle Cosse prend la présidence de Coallia Habitat.



ACCOMPAGNER

les demandeurs d'asile

En lien avec l'État et ses partenaires associatifs et institutionnels, Coallia accompagne les personnes qui sollicitent la protection de la France, éprouvées par l'exil et fuyant les persécutions. Chaque jour, les équipes de Coallia agissent pour apporter aide et soutien aux plus vulnérables dans un contexte d'augmentation du nombre de demandeurs d'asile et d'évolution des procédures*.

* La loi n°2018-778 pour une immigration maîtrisée, un droit d'asile effectif et une intégration réussie, promulguée en septembre 2018, fait évoluer la procédure de demande d'asile et les conditions d'intégration des bénéficiaires d'une protection internationale.

L'accompagnement des demandeurs d'asile va bien au-delà d'un appui social et administratif. Il vise à faciliter le processus souvent long et sinueux de la demande d'asile et à préparer progressivement l'intégration citoyenne à la société. **Avec une capacité totale de 9 574 places en 2018**, Coallia confirme sa place d'acteur associatif majeur de la demande d'asile.

Cette offre se décompose en :

Type de centre	Nombre de centres	Capacité d'accueil
CADA (Centres d'Accueil pour Demandeurs d'Asile)	51	6 145
HUDA (Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile)	25	1 438
CAO (Centres d'Accueil et d'Orientation)	32	1 246
ATSA (Accueil Temporaire Services de l'Asile)	5	385
CAES (Centre d'accueil et d'examen de situation)	4	360

En 2018, nous avons ainsi accompagné **plus de 5 000 nouveaux demandeurs d'asile** au sein des structures relevant du DNA (dispositif national d'accueil). 80 nationalités y trouvent assistance dont une forte prédominance de ressortissants d'origine afghane (13 % des nouvelles admissions), géorgienne (9 %), congolaise (7 %), soudanaise (7 %) et guinéenne (7 %).

Beaucoup de ces nouveaux arrivants sont non-francophones et souffrent de psychotraumatismes dus à leur histoire et à leur parcours d'exil. Pour bien les accompagner, **nous formons de nombreux salariés** grâce à un financement de la Direction de l'accueil, de l'accompagnement des étrangers et de la nationalité (DAAEN) : 126 salariés ont été formés à la prise en charge de psychotraumatismes (en lien avec le Centre Minkowska), 108 à la médiation culturelle (avec Cultures du cœur), 90 enfin à la médiation linguistique (avec RADyA).



Focus

Préparation de la mise en œuvre de la loi n°2018-778 pour une immigration maîtrisée, un droit d'asile effectif et une intégration réussie



Promulguée après une réforme d'ampleur engagée en 2015, la loi n°2018-778 pour une immigration maîtrisée, un droit d'asile effectif et une intégration réussie est venue modifier certaines dimensions de la procédure de demande d'asile, des conditions d'intégration des bénéficiaires de protection internationale, ainsi que les missions des équipes sociales.

Pour continuer à proposer un accompagnement de qualité dans ce contexte législatif et réglementaire renoué, Coallia a anticipé les impacts opérationnels de la loi. Le réseau interne de professionnels des politiques de l'asile est une richesse pour l'Association. Réunissant des Directeurs d'unité territoriale, des chefs de service de centres d'hébergement pour demandeurs d'asile et des intervenants d'action sociale, il a permis dès l'été 2018 de se préparer à mettre à disposition des équipes les premiers outils présentant les principales mesures de la loi.

Un réseau réunissant des représentants de chaque unité territoriale de Coallia a également été constitué fin 2018 pour suivre la mise en œuvre de la loi et adapter nos outils en fonction des éventuelles difficultés ou problématiques rencontrées par les équipes sociales.

Nous protégeons et mettons à l'abri (les CAES)

De nombreuses personnes souhaitant à terme déposer une demande d'asile occupent des campements de fortune ou sont en errance avant même d'avoir sollicité la protection de la France. Elles sont fréquemment démunies financièrement et socialement, parfois accompagnées d'enfants.

Permettre une première mise à l'abri de ces personnes et répondre à leurs besoins de première nécessité est essentiel : c'est le rôle des centres d'accueil et d'évaluation des situations (CAES). En 2018, les équipes de Coallia ont participé à **l'ouverture de 4 CAES pour une capacité d'accueil de 360 places.**

Ces centres permettent de **procéder, sans délai, à une mise à l'abri**, d'analyser les situations sociales et administratives et d'orienter rapidement les futures demandeurs d'asile vers les dispositifs d'hébergement et d'accompagnement adaptés à leur situation.

Nous hébergeons et accompagnons dans les démarches (les Spada)

Lorsque les demandeurs d'asile ne peuvent pas bénéficier d'hébergement et d'accompagnement au titre du dispositif national d'accueil, ils peuvent être accompagnés par des structures de premier accueil des demandeurs d'asile (Spada) tout au long de leur procédure de demande d'asile.

Les Spada prennent plus particulièrement en charge :

- **Le pré-accueil**, en accompagnant les demandeurs d'asile dans l'enregistrement de leur demande d'asile en GUDA (guichet unique pour demandeurs d'asile).
- **L'accompagnement social et administratif**, en proposant un accompagnement social et administratif des demandeurs d'asile.

Cet accompagnement s'arrête un mois après l'obtention d'une décision définitive (OFPRA ou CNDA).

Déployées sur 15 départements (dont 6 en Ile-de-France avec la reprise de la Spada de Nanterre en 2017), les 10 plateformes Coallia ont fait face à une **hausse continue du nombre de personnes accompagnées en 2018.**

Nouveau en Ile-de-France :

une plateforme téléphonique pilotée par l'OFII permet désormais aux personnes souhaitant déposer une demande d'asile de prendre rendez-vous auprès des Spada.

Pour les travailleurs sociaux, c'est une révolution organisationnelle qui leur permet de mieux répondre aux besoins des demandeurs dans des créneaux horaires réservés et respectés.





Focus

Une œuvre de Gaël Mutombo Ngalula, anciennement accompagné par la Spada de l'Essonne, est exposée dans ses locaux.



Né le 1^{er} novembre 1987 à Kinshasa, Gaël Mutombo Ngalula a quitté la République Démocratique du Congo en 2016. Fasciné depuis l'enfance par le dessin et la peinture, cet artiste-peintre est désormais aussi architecte d'intérieur.

Accompagné un temps par la Spada de l'Essonne, il a souhaité créer une œuvre à l'attention de Coallia.

Intitulé « Vers l'autonomie », son triptyque représente selon ses mots « le parcours d'un homme, traversant une situation de chaos, de menaces, d'insécurité et d'injustice dans son pays d'origine où la démocratie et les droits de l'homme sont bafoués. Ainsi, il choisit l'aventure vers un pays qui respecte les droits de l'homme pour son insertion. »

Son œuvre qui exprime « la reconnaissance, l'intégration, la stabilité, la force d'une bataille obscure de sa provenance dans le sol, la France, terre d'asile lui offrant plusieurs opportunités vers le nirvana » a naturellement trouvé sa place dans la structure qui lui en avait donné une lorsqu'il en avait le plus besoin.



Coallia gagne une nouvelle fois la confiance des autorités en remportant le marché public 2019-2021 dédié à la gestion des Spada.

Entré en vigueur le 1^{er} janvier 2019, ce nouveau marché étendra l'action des Spada à l'accompagnement des bénéficiaires d'une protection internationale (prestation dite « Prestation C ») pendant 6 mois à compter de l'obtention du statut. **Il permet également à Coallia d'élargir son activité géographique dans 5 départements** (Saône-et-Loire, Nord, Oise, Somme, Aisne) où l'association ne gérait pas encore de Spada.

Nous mettons en oeuvre les dispositifs d'intégration

(CPH et programme de réinstallation)

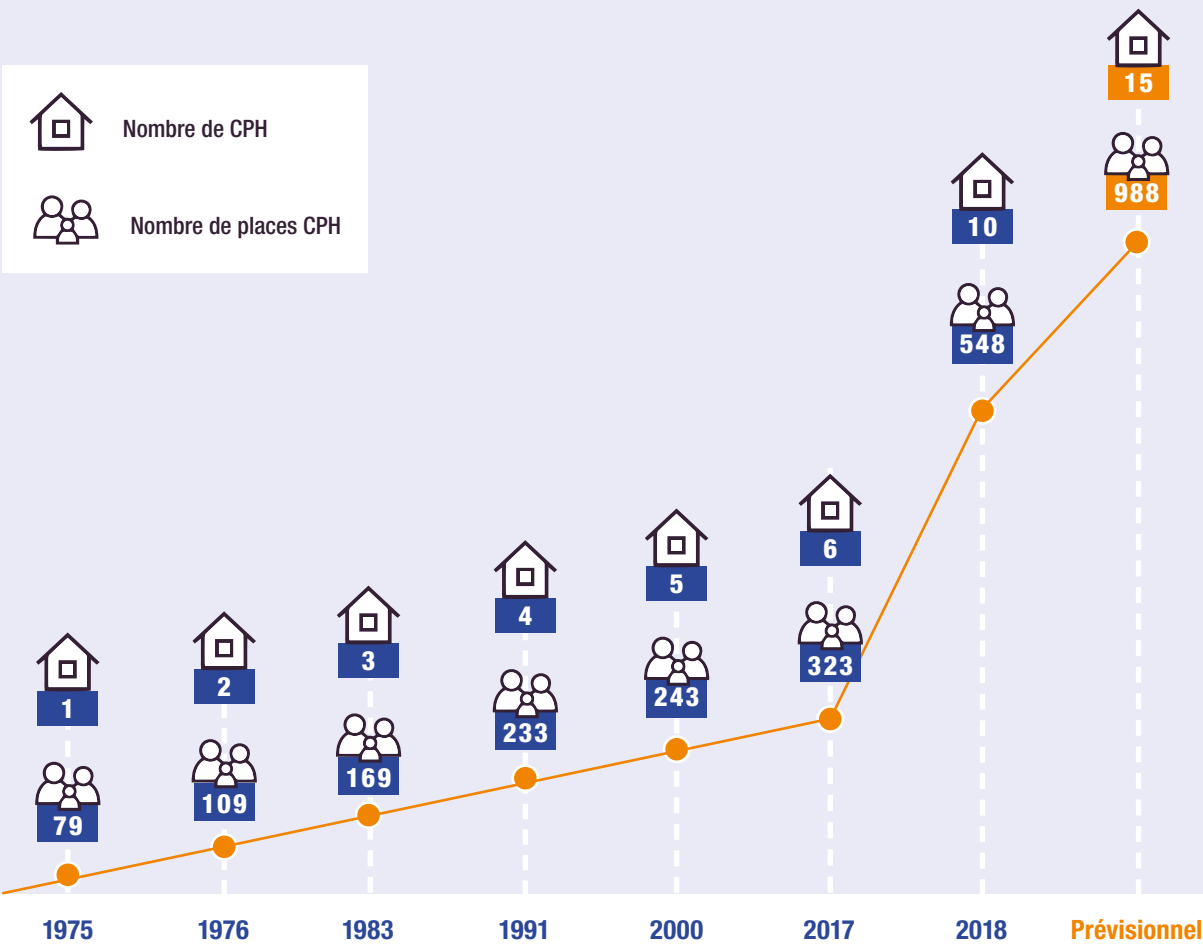
L'ACCROISSEMENT DE LA CAPACITÉ DES PLACES CPH

L'amélioration et l'adaptation des dispositifs d'intégration représentent un enjeu majeur pour la fluidité des dispositifs de l'asile où plus de 15 000 bénéficiaires de la protection internationale sont hébergés en structure d'hébergement pour demandeurs d'asile ou en hébergement d'urgence de droit commun, faute de solution vers un logement pérenne.

Le Premier Ministre a confié à M. Alain Reignier, délégué interministériel à l'accueil et à l'intégration des réfugiés (diAir) la conception d'une nouvelle approche de l'intégration des réfugiés fondée sur l'anticipation, la mise en valeur des initiatives et du concours de la société civile, la mobilisation des services de l'État et des collectivités territoriales, la recherche de solutions intégrées emploi/logement adaptées à la situation des réfugiés. C'est dans ce contexte que la stratégie nationale pour l'accueil et l'intégration des personnes réfugiées a été annoncée dans le cadre du Comité interministériel à l'intégration (C2I) du 5 juin 2018. L'accent est donc mis **sur le renforcement de la politique d'intégration**.

Coallia a répondu présent et a **accru le nombre de places d'hébergement à destination des réfugiés**. Entre 2017 et 2018, le nombre de places en CPH (centres provisoires d'hébergement) a ainsi augmenté de 69,6 % pour atteindre 548 places. Un effort poursuivi par l'association en 2019.

Les CPH
(centres provisoires d'hébergement) hébergent des personnes ayant obtenu le statut de réfugié. Ils leur proposent également un accompagnement socio-professionnel pour faciliter leur insertion (accès aux droits, scolarisation, suivi médical etc.)



Le partenariat local est naturel pour les équipes Coallia. Avec qui travailler sinon avec ceux qui connaissent le mieux le territoire ?

Témoignage



Le partenariat viticole et arboricole en développement...



« Plusieurs hommes seuls en procédure de réunification ont émis le souhait de pouvoir travailler rapidement. Pour la plupart habitués aux travaux agricoles dans leur pays d'origine, ils ont voulu effectuer du travail saisonnier. Avec l'aide du conseiller en insertion professionnelle (CIP) du CPH, nous avons prospecté sur le secteur de Vouvray/Rochecorbon pour la viticulture et aux extrêmes nord et sud du département pour l'arboriculture.

Trois entreprises en recherche de main d'œuvre se sont montrées intéressées pour recruter des personnes accompagnées avec le soutien du CIP et ce sont 15 bénéficiaires d'une protection internationale (résidents au CPH ou suivis sur le service RSA) qui ont été recrutés.

Le CIP du CPH a apporté la garantie d'un suivi (diffusion, sélection de profils, constitution de dossier, vérification du dossier administratif) et a organisé un co-voiturage pour les travailleurs saisonniers. Les deux mois d'activité ont satisfait les personnes recrutées ainsi que les entreprises qui ont pu compter sur des profils motivés et fiables sur l'ensemble de la saison.

Au-delà d'obtenir un complément financier en juste retour de leur travail, toutes ces personnes ont pu créer du lien social avec d'autres travailleurs saisonniers. Le CPH de Tours compte sur le succès de 2018 pour renouveler l'expérience l'année prochaine. »

M. Frédéric Redois, CPH de Tours (37)



CPH de TOURS : mission de coopération



Le CPH de Tours a choisi d'affecter un travailleur social exclusivement sur une mission d'extension des partenariats : il a pu développer le réseau partenarial et aboutir à la signature de conventions de coopération avec la Caisse d'allocations familiales, la Caisse primaire d'assurance maladie, le Pôle emploi, la Mission locale de Tours, le Conseil départemental d'Indre et Loire, l'association Émergence (maraude de rue), l'association A LIRE (formation linguistique), l'association UFCV (formation linguistique), le CREPI (réseau d'employeur) et l'association KODIKO (parrainage d'entreprise).

Chaque convention a été construite dans une dynamique de coopération visant à favoriser l'accueil et l'intégration des bénéficiaires d'une protection internationale (BPI) en France.

Les éléments de coopération apportés par le CPH poursuivent les objectifs suivants :

- **Informier et sensibiliser les partenaires** sur les droits et le statut des bénéficiaires d'une protection internationale. 12 séances d'information ont ainsi été organisées en 2018 permettant la sensibilisation de 216 professionnels. 2h animées par Coallia permettaient de sensibiliser l'audience sur le parcours, la migration, la demande d'asile, l'obtention de la protection, les droits et devoirs des bénéficiaires d'une protection internationale,
- **Apporter une réponse aux demandes des professionnels** via une ligne partenaire (43 appels recensés en 2018 dont plus de la moitié des demandes concernant des questionnements autour des droits spécifiques des BPI : édition acte d'état civil, réunification familiale, reconnaissance de diplôme, échange de permis de conduire...),
- **Assurer un accompagnement ponctuel des BPI non résidents CPH** orientés par nos partenaires (54 personnes reçues sans rendez-vous au cours de 38 permanences d'accueil et représentant 195 rendez-vous sur l'année 2018).

À titre d'exemple et en fonction de leurs spécificités, les partenaires s'engagent sur la désignation d'un interlocuteur privilégié, la transmission d'offres de formation, d'actions susceptibles d'intéresser le public accompagné, la constitution de groupes de formation linguistique dédiées aux BPI orientés par le CPH, sur la transmission d'information et sur la participation à un temps d'échange annuel sur la problématique de l'intégration des bénéficiaires d'une protection. Le développement de la mission coopération se poursuit, de nouveaux conventionnements sont en cours avec l'Éducation nationale et avec le CHU entre autres.

Une organisation qui répond concrètement aux attendus de la coopération tels que définis par la loi et qui permet à Coallia d'apporter plus de soutien aux personnes protégées non hébergées.



LE PROGRAMME DE RÉINSTALLATION

La réinstallation est le transfert depuis un État tiers vers un État membre de l'UE de personnes réfugiées non ressortissantes de l'UE, identifiées par le Haut-commissariat aux réfugiés comme ayant manifestement besoin d'une protection internationale et qui ne peuvent rester dans le pays de premier accueil.

Le Président de la République s'est engagé à accueillir et intégrer 10 000 personnes du programme de réinstallation au titre humanitaire d'ici octobre 2019. 7 500 réfugiés syriens et 2 500 réfugiés subsahariens seront ainsi accueillis en France en bénéficiant d'un logement et d'un accompagnement social.

Les efforts conjoints de l'État tant au niveau national que local et ceux des opérateurs associatifs et des élus sollicités ont permis de dépasser le seuil des 5 000 réfugiés réinstallés accueillis de 2014 à 2018.

Mobilisant les savoir-faire de l'accompagnement à l'intégration et les outils de l'intermédiation locative ou du logement accompagné dans 19 départements, Coallia est engagée depuis 2014 dans le programme de réinstallation en France de réfugiés syriens provenant de pays limitrophes de la Syrie (Liban, Turquie et Jordanie).

1 848 personnes et 406 ménages de réfugiés syriens ont été accueillis par les équipes de Coallia dans ce cadre. Poursuivant ses missions auprès des réfugiés syriens, elle s'engage en 2019 dans l'accueil de publics réfugiés subsahariens.



**1 848 personnes et 406 ménages accueillis,
au titre de la réinstallation des familles syriennes**

Focus

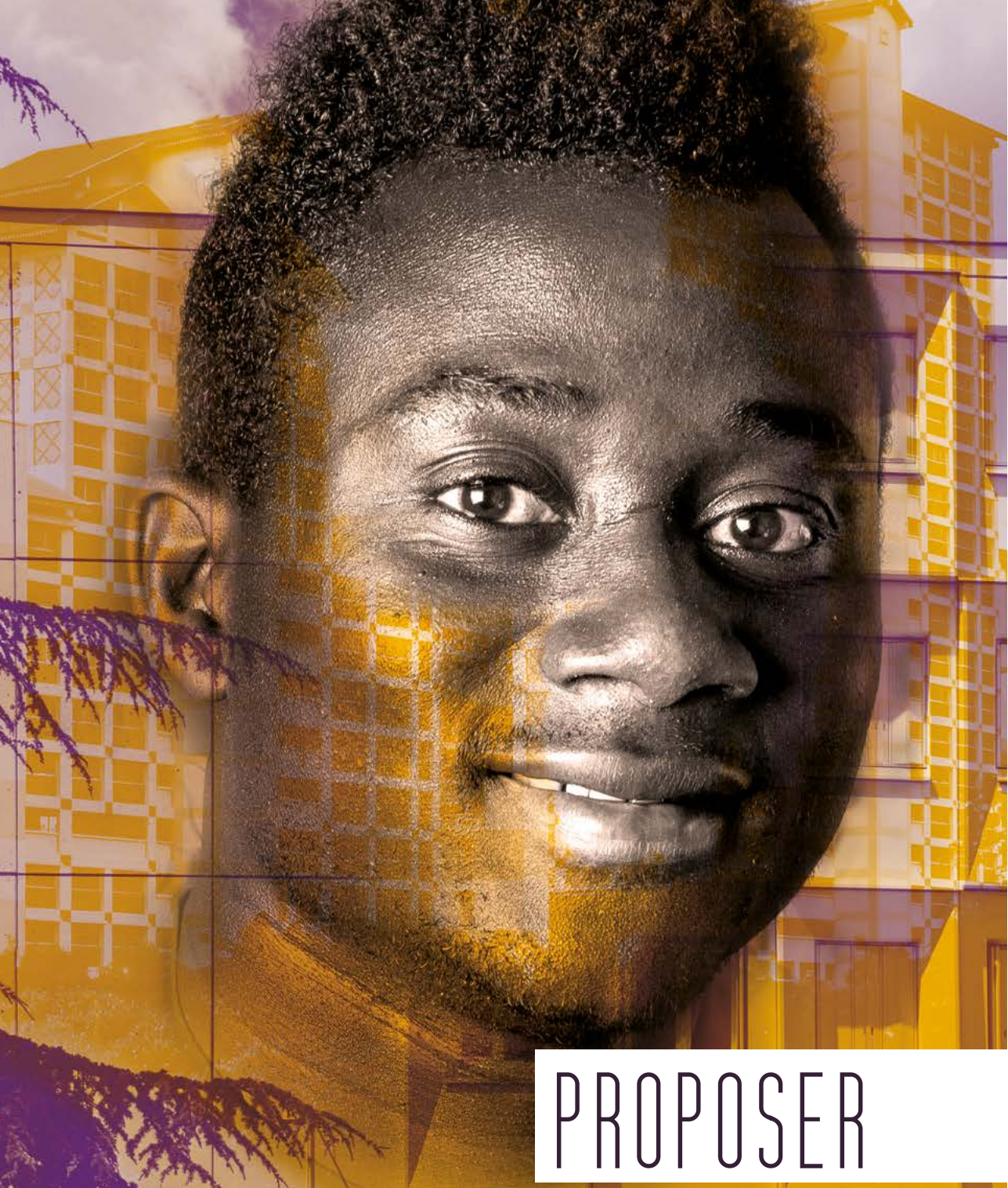


Le 20 décembre 2018, 18 personnes appartenant à 3 familles yézidis ont été accueillies par l'équipe du CPH 92 Malakoff où elles bénéficieront d'un hébergement et un accompagnement global renforcé sur une période de 12 mois.

En provenance d'Irak, elles avaient dû quitter leur pays d'origine en raison de leur appartenance à une minorité religieuse, et pour certaines femmes, en raison de persécutions fondées sur le genre. Arrivées en France dans le cadre d'une opération spéciale d'accueil organisée par les autorités françaises au titre de la protection internationale dont elles relèvent, **ces femmes victimes ont obtenu très rapidement après leur arrivée sur le territoire national le statut de bénéficiaire de la protection internationale** et ce sans avoir à déposer de demande d'asile **grâce à un travail d'instruction de l'OFPRA mené directement en Irak.**

Cet accueil s'inscrit dans le cadre de la volonté des autorités françaises de favoriser des voies légales d'accès sur le territoire au bénéfice des personnes en besoin avéré de protection. Il répond à l'appel du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et agit en complément des opérations de réinstallation. La France s'est notamment engagée à accueillir en provenance d'Irak 100 femmes vulnérables victimes de persécutions ainsi que leurs proches. Un engagement qui figure dans la stratégie d'intégration des réfugiés actée par le Premier ministre lors du comité interministériel à l'intégration du 5 juin 2018 et confirmé le 25 octobre 2018 par le Président de la République lors d'un échange avec le prix Nobel de la paix 2018, Nadia Murad, femme yézidie, défenseur des droits de la minorité.

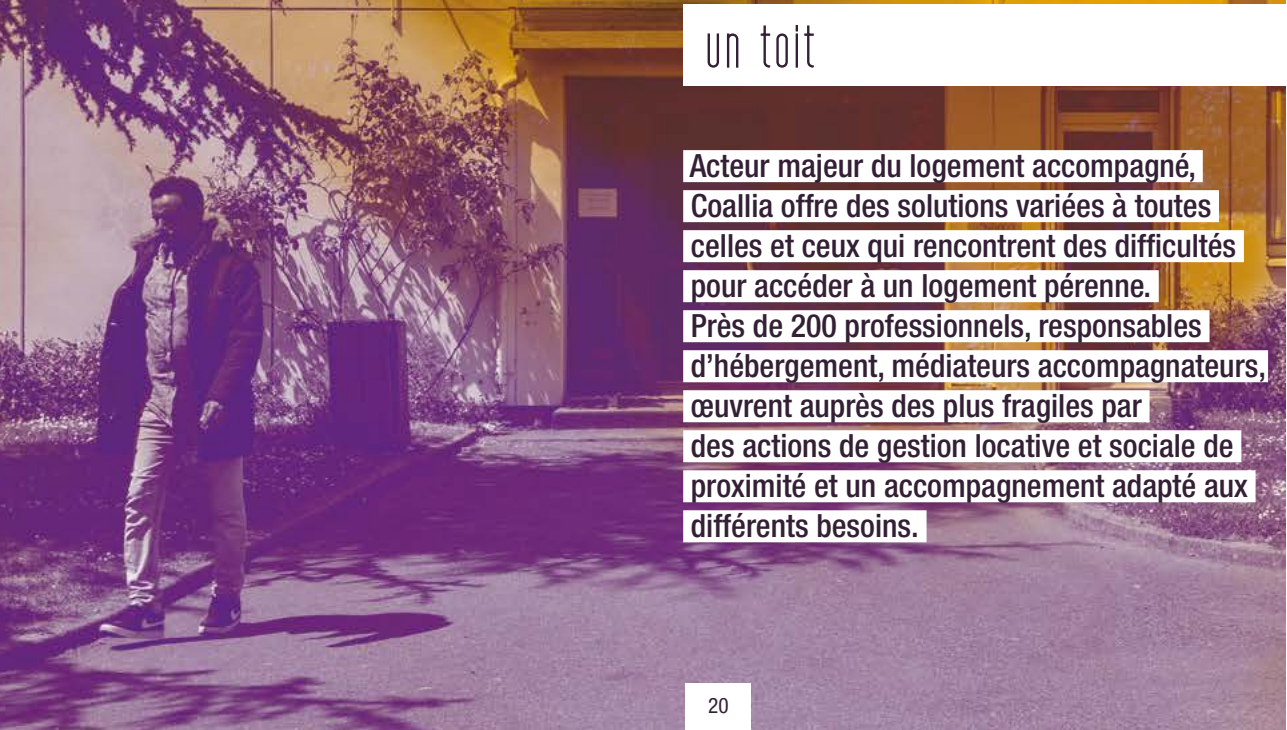
L'objectif de Coallia : apporter à ces femmes et aux membres de leur famille proche, l'assistance humanitaire et les soins psychologiques et médicaux nécessaires ainsi que des perspectives de reconstruction personnelle.



PROPOSER

un toit

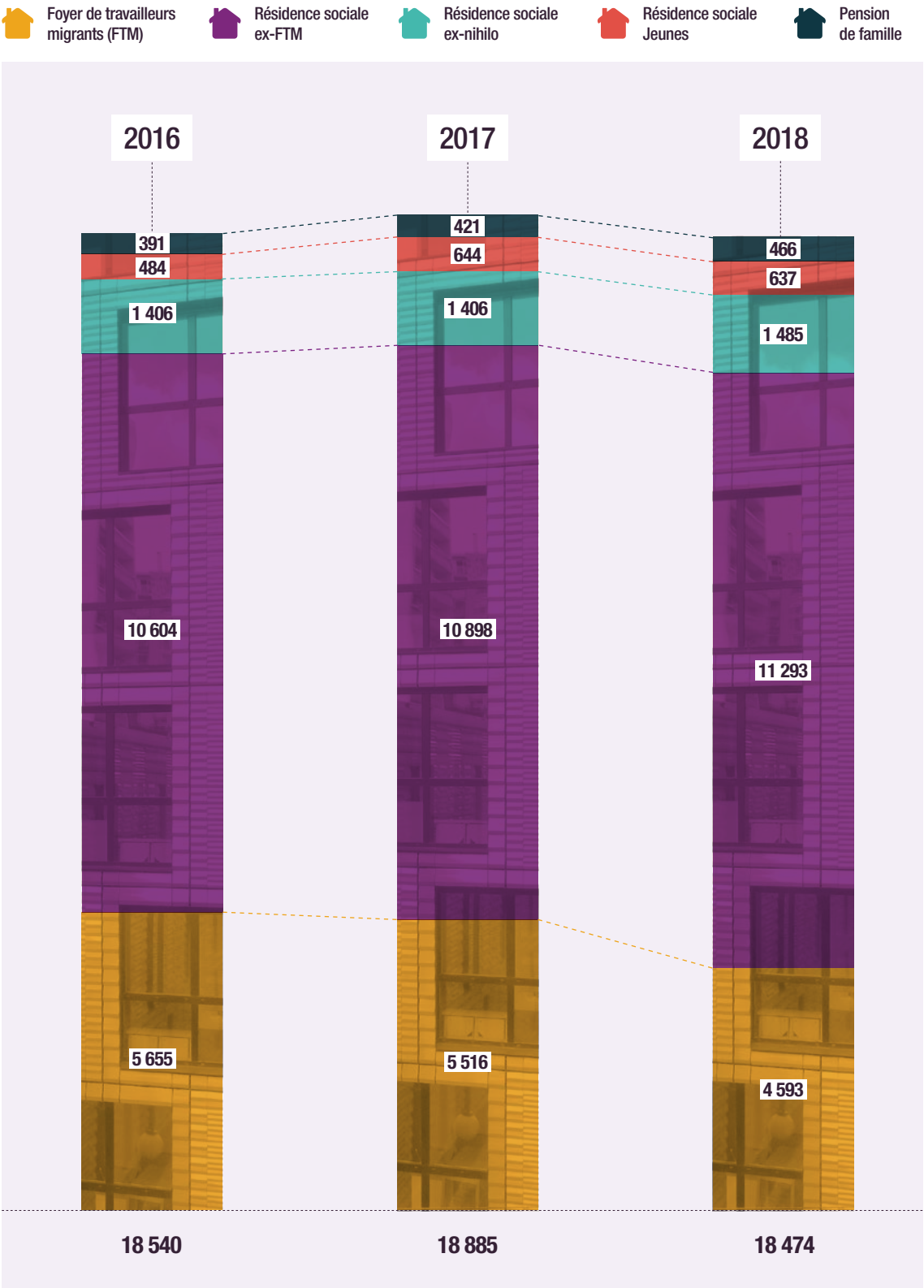
Acteur majeur du logement accompagné, Coallia offre des solutions variées à toutes celles et ceux qui rencontrent des difficultés pour accéder à un logement pérenne. Près de 200 professionnels, responsables d'hébergement, médiateurs accompagnateurs, œuvrent auprès des plus fragiles par des actions de gestion locative et sociale de proximité et un accompagnement adapté aux différents besoins.



La capacité d'accueil accompagné de Coallia en 2018 cumulait 18 474 places :

- 11 293 logements au sein des résidences sociales issues du plan de traitement des foyers de travailleurs migrants,
- 4 593 places en foyers de travailleurs migrants (FTM),
- 1 485 logements en résidences sociales généralistes,
- 637 logements à destination des jeunes,
- 466 logements en pension de famille.

Capacités de logement accompagné selon le type d'hébergement



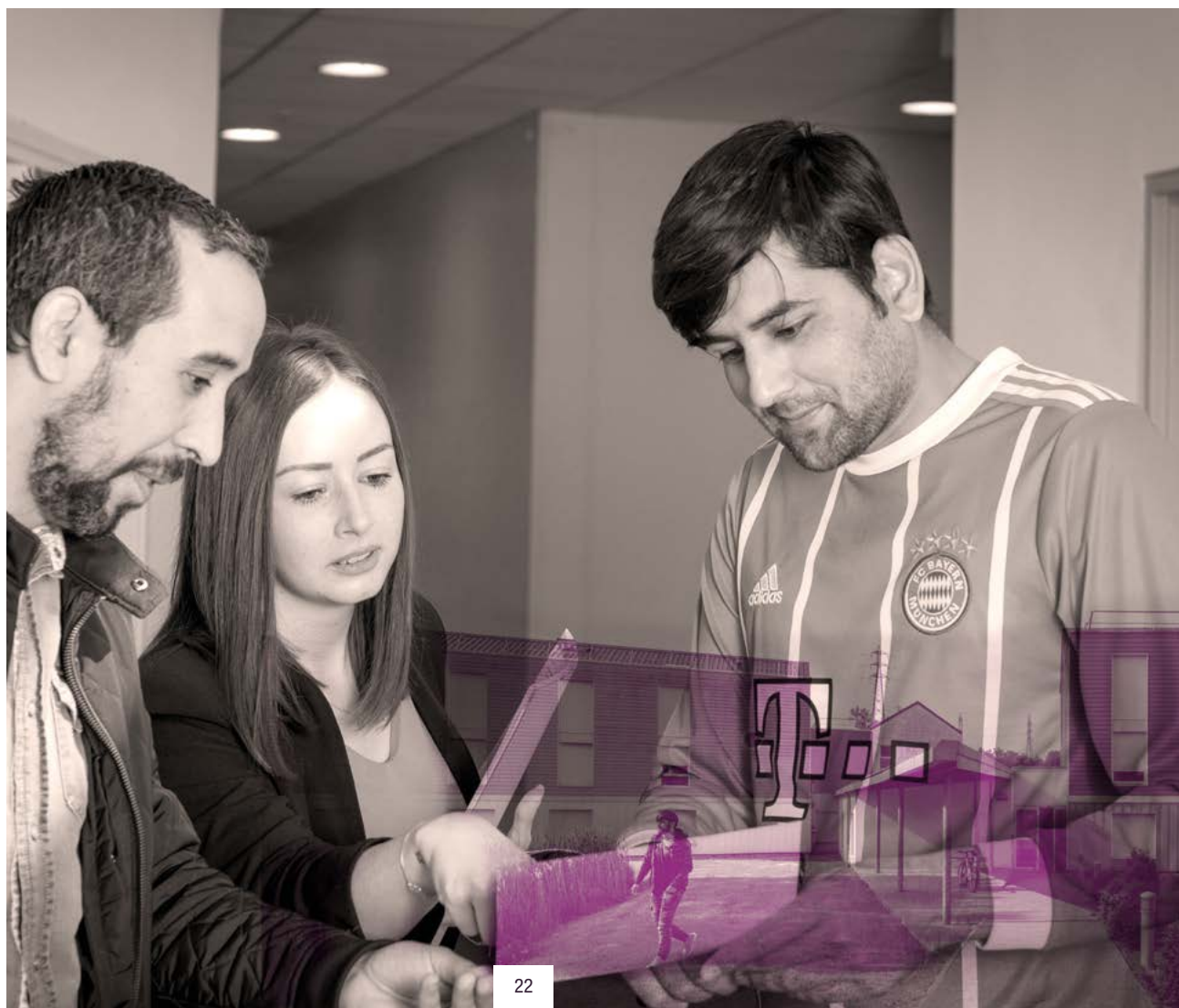
Nous œuvrons pour plus de mixité sociale

(résidences sociales)

Motifs économiques, professionnels ou de vulnérabilité sociale, **la résidence sociale offre une solution de logement temporaire adaptée pour accompagner au mieux les personnes dans leur parcours résidentiel vers un logement plus pérenne.**

- Les équipes d'exploitation de la nouvelle résidence sociale « **Madeleine Delbrél** » à **Ivry-sur-Seine (94)** ont accueilli 46 résidents de l'ancien foyer de travailleurs migrants (FTM) et 40 nouveaux locataires aux profils variés orientés par le service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO), la Ville d'Ivry et Action logement. Un bel exemple de mixité sociale !
- Autre exemple de mixité sociale, **la résidence sociale « Gaston Bachelard » à Paris 14^e** (propriété de Toit & Joie) où coexistent une pension de famille et des appartements de coordination thérapeutique gérés par les associations Nova Dona et Charonne, accueille un public aux parcours et situations diverses (salariés de la Poste, jeunes en alternance, personnes en errance, travailleurs précaires, personnes isolées, familles avec enfants...).

À travers ces dispositifs, ce sont des logements « clé en main », de bonne qualité, conventionnés à l'APL avec un reste à charge raisonnable que Coallia met à disposition de ces publics.



Nous augmentons la capacité d'accueil des personnes fragilisées

(pensions de famille et résidences accueil)

Les pensions de famille et résidences accueil offrent un **logement pérenne à des personnes isolées socialement, ayant de faibles revenus et qui ont souvent vécu des parcours dans les dispositifs d'hébergement.**

Les résidences accueil ont pour locataires des personnes présentant des pathologies psychiques diagnostiquées et stabilisées. Elles ont toute leur place dans le développement du « plan quinquennal pour un logement d'abord et la lutte contre le sans-abrisme » lancé par le gouvernement en 2017 et devraient ainsi voir leur capacité augmenter de 10 000 places à horizon 2022.

Coallia participe au développement de ces dispositifs qui ont démontré leur grande utilité sociale en accueillant des personnes fragilisées. **En 2018, les équipes de Coallia ont ouvert de nouvelles places en pensions de famille et en résidences accueil**, passant de 421 à 466 places au total. **Deux nouvelles résidences accueil ont vu le jour** à Troyes (10) et Noyon (60) en fin d'année 2018 et accueilleront 44 résidents à terme.

L'hébergement dans un espace bienveillant et sécurisant est un premier pas vers la reconstruction. L'essentiel du travail est ailleurs, porté chaque jour par les équipes Coallia qui accompagnent les locataires dans leurs démarches d'accès aux soins ou à la citoyenneté, qui les aident à mieux préparer leur (ré)insertion professionnelle... Les résidents qui le souhaitent sont également aidés dans leurs démarches en vue d'accéder à un logement de droit commun.

D'autres ne peuvent se passer de la structure bienveillante de cet hébergement en petites communautés.

Les travailleurs sociaux de l'association proposent aux personnes accueillies des animations et activités qui rythment la vie collective et permettent aux résidents isolés de renouer des liens sociaux. Proposées quotidiennement, ces activités sont liées au bien-être (ostéopathie, soins esthétiques...), à la santé (animation nutrition, sport adapté...), à la détente (jeux, ciné-club...) et bien sûr à la convivialité (repas, pauses café, fêtes d'anniversaire...). Des séjours organisés dans le cadre de notre partenariat avec l'Agence nationale pour les chèques-vacances (ANCV) ont permis à des résidents de profiter de vacances à la mer, de découvrir le Mont Saint-Michel, ou de marcher en montagne. Pour certains qui n'avaient jamais eu la possibilité de quitter leur région, ces moments sont au-delà des vacances et représentent des temps précieux où ils peuvent aller jusqu'à changer leur rapport au monde. Une victoire pour nous tous.

Convaincue de l'importance de la fraternité républicaine, Coallia poursuivra en 2019 son implication dans le développement de ces dispositifs. Plusieurs projets sont ainsi à l'étude en province ou en Ile-de-France en partenariat avec les bailleurs sociaux ou dans le cadre des conventions de partenariat signées avec Nexity et Quartus.

Témoignage

« Il fait un bien fou de vivre à la pension de famille » !



« Je suis arrivé à la pension de famille Coallia le 5 janvier 2015. J'ai tout de suite été bien accueilli par l'équipe.

Nos journées sont remplies par des ateliers : randonnées, piscine, jeux de société, activités manuelles ainsi que par des échanges amicaux avec des résidents. Nous avons déménagé en juillet pour une nouvelle structure toute neuve et j'ai participé au déménagement en aidant l'équipe et les autres résidents.

Depuis mon arrivée sur la nouvelle structure, je ne bois plus qu'occasionnellement. J'espère arriver à devenir abstinent.

Je remercie Coallia car il fait un bien fou de vivre à la pension de famille ».



Nous renforçons le dispositif accueil et accompagnement pour les jeunes

[résidences sociales]

Coallia gère 10 résidences pour jeunes actifs / foyers jeunes travailleurs.

- Celles de Nogent (94) et Vertou (44), ouvertes en 2017, ont poursuivi leur **montée en charge** en 2018. Celle-ci a été facilitée par la mise en œuvre du site internet « coallia-jeunes », qui promeut les sites concernés et permet aux futurs résidents de déposer leur demande d'hébergement.
- Ces 10 résidences ont pour but de loger des jeunes actifs, des étudiants, des alternants, et proposent aussi **des accompagnements individuels ou des actions collectives**, qui ont pour but de les informer, de favoriser leur autonomie et leur insertion sociale et professionnelle. Plusieurs actions autour de la santé ont été proposées : permanences santé, actions de dépistage VIH... L'accompagnement de nos professionnels se porte également sur l'insertion professionnelle : ateliers d'écriture de CV et de recherche d'emploi. Enfin, le vivre ensemble n'est pas en reste : soirée d'échanges autour de films, moments conviviaux autour d'un repas... Une page Facebook est par exemple en projet à la résidence de Nogent, afin de permettre aux jeunes d'échanger entre eux.

Un travail important est également réalisé pour permettre à ces jeunes de poursuivre leurs parcours résidentiels vers le logement de droit commun.

Focus



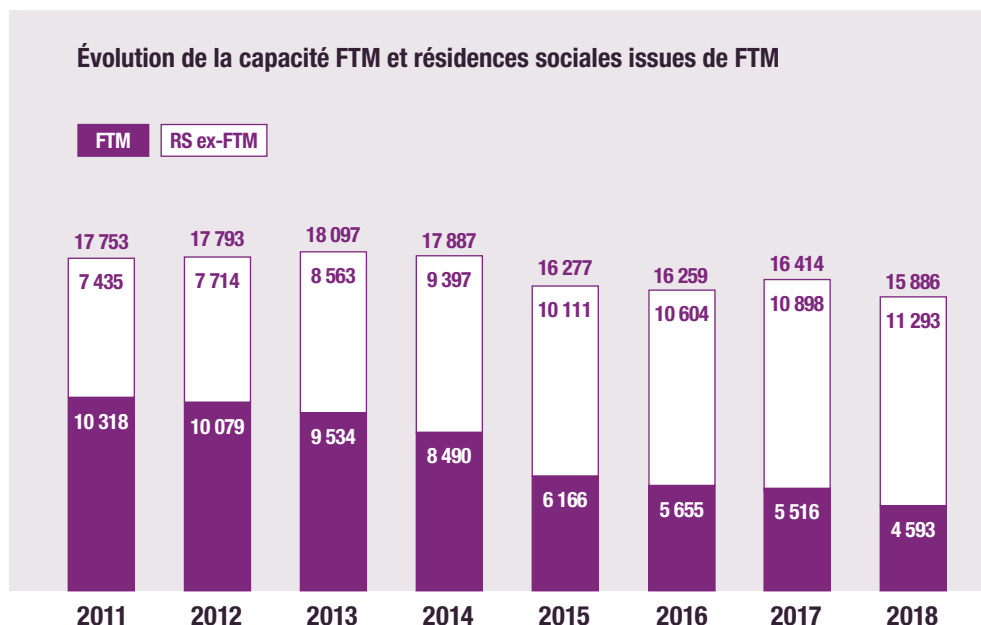
Paris : au cœur du centre d'accueil de nuit pour mineurs



Ouvert le 21 mars 2018, le centre d'accueil de nuit pour mineurs non accompagnés « Charles Godon », dans le 9^e arrondissement de Paris, **a permis de mettre à l'abri près de 2 000 mineurs étrangers pour un total de 19 000 nuitées et de distribuer 33 8591 repas.**

Par l'action de l'association, 2 stagiaires ont pu être accueillis par le centre de formations professionnelles qualifiantes pour adultes (AFPA) avec qui Coallia est en partenariat afin de découvrir le métier d'agent polyvalent de restauration. C'est peu au regard des besoins. Mais pour ces 2 jeunes, cela change tout.

Nous finalisons la transformation des foyers en résidences sociales



La restructuration des foyers de travailleurs migrants en résidences sociales se poursuit activement afin d'apporter confort, quiétude et intimité aux résidents. La part des foyers de travailleurs migrants ne cesse de décroître pour laisser la place à de belles résidences sociales, accueillant plus de 11 000 personnes dans des logements « clef en main » avec une gestion locative de proximité.

En 2018 :

- En fin d'année, **l'emblématique foyer « Bara » de Montreuil (93) a fermé ses portes.** Les équipes d'exploitation et de logement se sont mobilisées pour reloger dans l'urgence les occupants du foyer sur le site de l'AFPA, mis à disposition par l'État. Le foyer pourra ainsi renaître en une belle résidence sociale offrant des logements individuels, autonomes et entièrement équipés.
- **600 logements** ont vu le jour au sein de 5 nouvelles résidences sociales.
- **131 résidents** sont revenus au sein de la nouvelle résidence sociale du « Retrait » dans le 20^e arrondissement de Paris, après 3 ans de chantier et de relogement provisoire au sein du site de desserrement « Saint Jacques » dans le 14^e.
- Au mois de mars, **une petite résidence sociale de 22 logements** a vu le jour rue Bichat dans le 10^e arrondissement de Paris.
- Au mois de décembre, ce fut l'ouverture de **la résidence sociale du « Bourget »** (département 93 / 255 logements), celle de la résidence sociale « Batignolles » (Paris 17^e / 50 logements) et enfin celle de **la résidence sociale « Madeleine Delbrêl »** au cœur du dynamique quartier Ivry Port à Ivry sur Seine (département 94 / 86 logements dont 25 fléchés pour l'accueil des personnes de plus de 60 ans dans le cadre d'un partenariat avec la CNAV).

Au-delà des chiffres, les interventions sur un bâti occupé sont indissociables d'une prise en compte du volet relogement. Dans la plupart des opérations, le démarrage des travaux est conditionné au relogement des résidents sur des sites de desserrement. Ainsi, à côté des 600 logements livrés, ce sont autant d'hommes et de femmes qui ont été accompagnés, soutenus et informés par les équipes de relogement et les équipes d'exploitation pour garantir au mieux le déroulement des opérations.

Témoignage

Ancien résident de « Bara » relogé au sein de la résidence des Hayeps



« J'étais très content de sortir du foyer Bara vers cette nouvelle résidence des Hayeps. Mais vraiment content ! Parce qu'à Bara on n'avait pas de vie. Trop de monde, manque de propreté et quand tu travailles tu ne dors pas assez ! Mais maintenant dans notre nouvelle résidence les Hayeps, c'est tranquille, personne ne me gêne et je ne gêne personne... »



La politique volontariste de Coallia se maintient avec le démarrage des travaux sur les foyers « Alouettes » à Alfortville (94) et « Les Fauvelles » à Courbevoie (92) et plusieurs études de faisabilité sur d'autres établissements d'Ile-de-France.

Toutes ces opérations n'auraient pas vu le jour sans le soutien de nos partenaires : collectivités locales, Drihl, Cilpi, Action Logement, bailleurs sociaux et sans la mobilisation accrue des équipes Coallia.



Focus

Les maîtrises d'œuvre urbaines et sociales (MOUS) relogement

+ Leurs missions se sont diversifiées cette année en accompagnant une trentaine de ménages logés sur le site Gallieni vers l'accès au parc social en étroite collaboration avec la Ville de Fontenay sous-bois (94). Forte de son expérience d'ingénierie sociale sur le volet diagnostic social et relogement, Coallia souhaite développer son expertise au service des bailleurs sociaux pour l'année 2019.



« Coallia ouvert sur le monde »

Répartition par nationalité des résidents en FTM et résidences sociales

AMÉRIQUE DU NORD

Américaine 4

AMÉRIQUE LATINE
& CARAÏBES

Antiguais et Barbudiens 2
Cubaine 2
Dominicaine 2
Guyanaise 2
Haïtienne 16
Bolivienne 1
Brésilienne 3
Chillienne 2
Mexicaine 1
Salvadorienne 2
Surinamienne 2
Trinidadienne 1

UNION EUROPÉENNE

Allemande	7	Grecque	3
Anglaise	5	Hollandaise	4
Belge	10	Italienne	46
Bulgare	6	Polonaise	14
Espagnole	82	Portugaise	127
Finlandaise	1	Roumaine	4
Française	3 703	Slovaque	2

AFRIQUE (Nord, Ouest, Centre)

Algérienne	1 479	Libériane	1
Bénoïse	10	Lybienne	7
Burundaise	3	Maliennne	5 460
Burkinabée	13	Marocaine	985
Camerounaise	63	Mauritanienne	850
Capvertdienne	17	Nigériane	33
Centrafricaine	37	Nigérienne	6
Congolaise*	243	Sahraouie	6
Egyptienne	8	Sénégalaise	1 700
Equato-Guinéenne	1	Sierra-Léonaise	16
Gabonaise	11	Tchadienne	20
Gambienne	40	Togolaise	15
Ghanéenne	3	Tunisienne	224
Guinéenne	277	Zairoise*	8
Ivoirienne	150		

*Les chiffres ci-dessus présentent les résidents Coallia en fonction de leur nationalité, pas de leur pays d'origine.

Répartition par sexe



78 %

22 %

Répartition par âge

< 20 ans
(1 %)

20-30 ans
(9 %)

30-40 ans
(12 %)

40-50 ans
(18 %)

50-60 ans
(22 %)

> 60 ans
(37 %)

EUROPE ORIENTALE

Albanaise	3	Macédonien	2
Biélorusse	1	Russe	47
Bosniaque	1	Serbe	3
Georgienne	7	Ukrainienne	1
Kosovar	3	Yougoslave	4

PROCHE & MOYEN-ORIENT

Iranienne	26	Libanaise	1
Iraquienne	13	Palestinienne	1
Israélienne	1	Syrienne	24
Jordanienne	1	Turque	39
Koweïtienne	6	Yéménite	3

ASIE

Afghane	252	Kazakh	1
Arménienne	4	Laotienne	4
Azerbaïdjanaise	4	Mongole	1
Bangladaise	23	Népalaise	1
Cambodgienne	4	Pakistanaise	47
Chinoise	150	Philippines	2
Indienne	41	Vietnamienne	22

AFRIQUE (Sud, Est)

Angolaise	26
Erythréen	85
Ethiopienne	20
Kenyane	5
Ougandaise	5
Rwandaise	12
Somalienne	84
Soudanaise	277

Océan Indien

Australienne	1
Comorienne	17
Maldivienne	1
Malgache	7
Mauricienne	2
Srilankaise	30



OFFRIR

les moyens de l'autonomie

Véritable rempart contre l'exclusion,
l'accompagnement social promeut
l'autonomie et la protection des
personnes, la cohésion sociale
et l'exercice de la citoyenneté.

Les établissements ou services comportant ou non un hébergement, assurent l'**accueil**, notamment dans les situations d'urgence, le **soutien** ou l'**accompagnement social**, l'**adaptation à la vie active** ou l'**insertion sociale et professionnelle** des personnes ou des familles en difficulté ou en situation de détresse.

Ils s'inscrivent donc dans une palette de structures et de services à destination de l'utilisateur.

En 2018, le dispositif d'hébergement comptait 1 095 places, dont :

- 584 places réparties dans 18 structures d'insertion et/ou de stabilisation,
- 511 places réparties dans 18 structures d'hébergement d'urgence.

L'unité territoriale « Insertion logement et accompagnement social » (équipe pluridisciplinaire de 80 personnes) basée à Montreuil (93) démontre une véritable compétence dans l'accompagnement social lié au logement et à la promotion santé.

L'unité territoriale Insertion logement et accompagnement social basée à Montreuil regroupe 3 services. Elle intervient en Île-de-France.



Nous aidons les ménages à accéder au logement (ASLL / AVDL)

Pour l'Île-de-France, le service ASLL (aide sociale liée au logement) / AVDL (accompagnement vers et dans le logement) de Coallia est composé d'une Chef de service et de 19 travailleurs sociaux (conseillers en économie sociale et familiale, éducateurs spécialisés et assistants sociaux).

En 2018, il a accompagné 737 ménages dans le cadre des actions suivantes :

- ASLL dans le parc dit « diffus » (logements épars en milieu urbain) dans le Val-de-Marne, dans le cadre des commissions FSH (fond solidarité habitat).
 - 57 ménages suivis au cours de l'année dont 25 nouveaux accompagnements.
- Accompagnement social auprès de salariés en difficultés et dont l'employeur cotise auprès d'action logement, par mandat du CIL PASS Assistance (Groupe Action Logement).
 - 30 ménages accompagnés.
- ASLL dans le cadre de résidences sociales, dans le Val d'Oise et à Paris.
 - 58 mesures d'accompagnement sur 5 résidences sociales Coallia en plus du parc diffus du Val d'Oise, soit 111 ménages accompagnés.
- AVDL pour le public reconnu prioritaire au relogement au titre de la loi DALO. En 2018 :
 - Paris : 147 diagnostics réalisés dont 96 ont donné lieu à un accompagnement pour un total de 143 ménages accompagnés.
 - Val-de-Marne : 308 diagnostics réalisés dont 151 ont donné lieu à un accompagnement pour un total de 198 ménages accompagnés.
 - Seine Saint Denis : 274 diagnostics réalisés dont 64 ont donné lieu à un accompagnement pour un total de 198 ménages accompagnés.

Dans ce cadre, le partenariat engagé avec l'Immobilière 3 F a été reconduit en 2018. La société a en effet sollicité l'expertise de Coallia pour établir des évaluations sociales de ménages avant présentation de la candidature en commission admission logement en Île-de-France. 18 évaluations sociales ont ainsi été réalisées au cours de l'année.

L'accompagnement vers et dans le logement est une aide, fournie sur une période déterminée, à un ménage rencontrant un problème de maintien dans un logement ou d'accès à un logement en raison de difficultés financières, de difficultés d'insertion sociale ou d'un cumul des deux.



Nous assurons un service d'intermédiation locative

Coallia participe au programme d'intermédiation locative (Solibail en Île-de-France), financé par l'État et proposant, **en sous-location, des logements du parc privé** comme alternative à l'hébergement en hôtel ou dans une structure sociale.

Pour l'Île-de-France, le service Solibail est composé d'une équipe pluridisciplinaire et regroupe lui-même 2 services :

- **Service social** : 2 chefs de service social, 1 administratif et 29 travailleurs sociaux répartis sur tous les départements IDF sauf Paris.
- **Service gestion locative** : 1 chef de service, 3 éducateurs techniques, 2 chargés de gestion locative, 1 RH et 4 administratifs.

L'action de Coallia portait en 2018 sur 787 logements. Nous avons ainsi accompagné 737 ménages (soit 2 642 personnes dont 1 007 adultes et 1 635 enfants) et permis à 188 ménages d'accéder à un logement de droit commun.

Le dispositif Solibail, garanti par l'État, permet de louer son bien à une association agréée qui y loge une famille à revenus modestes. L'association devient, de fait, le locataire. C'est elle qui verse le loyer et qui garantit le bon entretien du logement.

Nous œuvrons pour la promotion sociale

Grâce au service promotion sociale, les travailleurs migrants et les personnes âgées immigrées vivant en foyers de travailleurs ou en résidences sociales bénéficient d'une aide administrative, sociale et sanitaire, et d'une fonction d'interface avec les services publics sur les territoires.

Les actions de promotion sociale et de santé sont soutenues par l'agence régionale de santé (ARS) et le Fonds asile migration et intégration (FAMI) ainsi que la Mairie de Paris. Celles concernant la promotion du bien vieillir sont soutenues par la Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV) et la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS).

En 2018, le service promotion sociale de Coallia a multiplié les actions :

- **16 établissements franciliens** ont accueilli une intervention du service « promotion sociale ».
- **1 143 travailleurs migrants dont 576 personnes âgées immigrées** ont bénéficié d'un accompagnement lors des permanences de médiation.
- **110 actions collectives** d'information, de prévention et de dépistage ont permis de sensibiliser 1 805 bénéficiaires sur des thématiques diverses (couverture maladie, sida, diabète, maladies cardiovasculaires, troubles visuels et auditifs, problèmes bucco-dentaire).



Notre projet en vidéo :

<https://youtu.be/Hf-XTVMrKXU>

Témoignage



M. Abdoulaye TALLA
résidence sociale

David D'Angers - Paris

« Je dirais à mes compatriotes qui perdent énormément de temps à aller à la CAF et à faire la queue parce qu'ils ne savent pas utiliser les machines informatiques que c'est très intéressant pour eux de venir assister à ces cours et apprendre. Car une fois qu'on vous explique, c'est très rapide à comprendre, ça ne demande pas un certain niveau d'étude. »

Innovation

- **Un projet pilote portant sur l'inclusion numérique des publics logés en résidence sociale à Coallia a été mené sur le département de Paris. 126 bénéficiaires dans 3 résidences sociales y sont actuellement impliqués.** Au programme : accompagner ces publics ayant une grande difficulté d'accès à la lecture et à l'écriture dans l'usage des outils numériques qui leur permettront d'accéder à l'ensemble de leurs droits, de s'approprier de nouveaux modes de communication et de bénéficier de leurs différents avantages.



Nous encourageons les projets de solidarité internationale

Donner les moyens de l'autonomie... C'est sur ce principe que Coallia fonde son engagement en direction des plus démunis mais également en direction des travailleurs migrants auxquels l'association est liée par son activité, par sa genèse et par l'engagement de ses fondateurs.

C'est également sur ce principe que notre action de solidarité internationale trouve sa justification autour du **cofinancement vers les pays d'origine de projets d'intérêt général** portés par des associations de migrants résidant dans les foyers, résidences sociales et centres d'accueil Coallia.

Courant 2018, l'appel à projets de solidarité internationale lancé par Coallia a mobilisé 35 associations de résidents, initiatrices de projets. La multiplicité des projets reçus reflète le dynamisme et l'implication de ces associations sur la question du développement de leur région d'origine. 10 projets ont été retenus pour un cofinancement total de 50 000 €, portant à 76 le nombre total des projets cofinancés par Coallia.

Lauréats 2018

Association des ressortissants de Bakel en France	Lancement d'une étude pour la mise en œuvre d'un projet d'assainissement de la ville de Bakel, au Sénégal.
Association des ressortissants de Bidaji en France	Construction et installation d'un système d'adduction d'eau potable (château d'eau, réseau de distribution) dans le village de Bidadji au Mali.
Association Dental Kahe	Adduction d'eau à Kahe (Sénégal) intégrant la construction d'un château d'eau de 50 m ³ avec local technique, logement, clôture et mise en place d'un dispositif local de gestion du service de l'eau potable.
Association Une Ecole dans mon village	Construction et installation d'un réseau d'adduction d'eau potable dans le village de Mokoyafara au Mali.
Association pour le développement de Gninangouha	Adduction d'eau potable à Gninangouha au Mali (forage, installation de bornes fontaines et construction d'un château d'eau).
Association contre la tuberculose et les maladies endémiques (Actume)	Construction, équipement, aménagement et électrification d'une pharmacie communautaire à Tekane en Mauritanie.
Association Be Khe Ballan	Construction, aménagement et équipement d'un poste de santé communautaire dans le village de Diyabougou au Sénégal.
Association des ressortissants de Koussanar	Acquisition d'une ambulance pour le dispensaire de Koussanar au Sénégal (transferts du dispensaire vers l'hôpital mais aussi des villages alentours vers l'hôpital).
Association Agir pour le département de Goudiry	Construction, aménagement et équipement d'un lycée départemental à Goudiry au Sénégal.
Association pour le développement de Toumoughel	Construction et aménagement de 6 logements destinés aux enseignants de l'école élémentaire de Toumoughel au Sénégal.

Témoignage

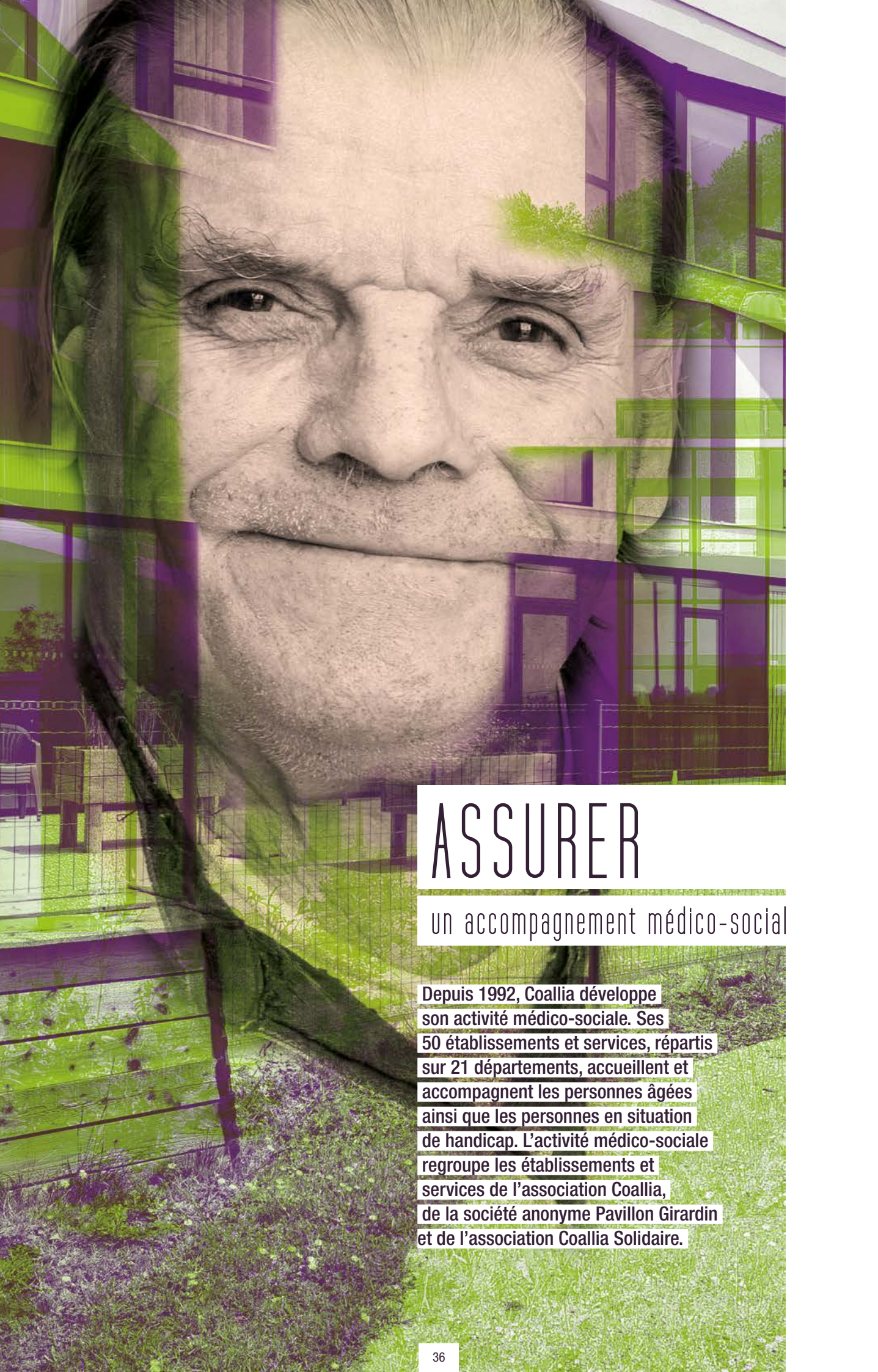


« Plus qu'une pharmacie, notre projet est un espace de lien social, de recherche, d'innovation et de sensibilisation aux enjeux écologiques. »



« Le partenariat entre Coallia et l'association contre la tuberculose et les maladies endémiques (Actume) a été initié avec les équipes de la résidence sociale Les Fauvelles à Courbevoie (92). Actume intervient auprès des résidents depuis 2013 dans le cadre d'ateliers de prévention santé notamment sur le dépistage de la tuberculose. C'est donc naturellement que dans le cadre de l'appel à projets de codéveloppement, nous nous sommes tournés vers Coallia pour solliciter une subvention pour le projet de pharmacie communautaire à Tekane en Mauritanie d'où sont également originaires certains résidents. Outre la construction, l'électrification et l'équipement de la pharmacie, le projet propose un espace de formation, un espace social, avec une dimension écologique grâce à l'usage de matériaux locaux et l'aménagement d'un terrain dédié à la plantation de plantes médicinales et à la recherche en matière de culture phytothérapeutique. Ce projet facilitera l'accès aux soins pour tous en faisant de la pharmacie communautaire un lieu d'orientation, d'informations et d'échanges consacrés à la santé des plus démunis. Il permettra d'améliorer le niveau de santé des 23 823 habitants vivant dans la zone. »

Oumar KANE, Président de l'association Actume



ASSURER

un accompagnement médico-social

Depuis 1992, Coallia développe son activité médico-sociale. Ses 50 établissements et services, répartis sur 21 départements, accueillent et accompagnent les personnes âgées ainsi que les personnes en situation de handicap. L'activité médico-sociale regroupe les établissements et services de l'association Coallia, de la société anonyme Pavillon Girardin et de l'association Coallia Solidaire.

En 2018, Coallia a réorganisé l'activité avec la nomination d'une nouvelle Directrice générale adjointe en charge de l'activité médico-sociale et d'une nouvelle équipe occupant les fonctions supports pour ce pôle (animation du réseau, gestion budgétaire, veille et développement, accompagnement et soins, communication).

Pour les établissements médico-sociaux placés sous la tutelle des agences régionales de santé et conseils départementaux, **la stratégie se décline désormais en 3 axes :**

- **Pérenniser la structure,**
- **Offrir un accompagnement de qualité aux différents publics accueillis,**
- **Être un acteur innovant et reconnu sur les territoires.**

Par l'apport d'innovations organisationnelles, sociales et technologiques, il s'agit ainsi d'optimiser les savoir-faire, les relations extérieures, l'organisation du travail, la gestion des ressources humaines et les conditions de travail. Les actions concernent par exemple la mise en œuvre de services de proximité et de soutien à la vie quotidienne, guidée par l'évaluation des souhaits et besoins des personnes. La qualité de la prise en soin, l'accompagnement personnalisé au sein de nos lieux de vie, ou encore la qualité de vie au travail favorisée par des technologies optimisant l'échange, le partage, l'apprentissage et l'information et la communication interne, font partie des axes de travail.

Établissements et services médico-sociaux gérés par Coallia



25 ÉTABLISSEMENTS

et services dédiés aux **seniors**

(capacité : 1183 lits)

- **16 établissements** hébergeant des personnes âgées dépendantes (Ehpad)
- **2 résidences autonomie** pour personnes âgées non dépendantes, et une en construction à Maisons-Alfort (94)
- **5 centres d'accueil de jour** pour personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou pathologies apparentées
- **1 plateforme de répit** au bénéfice des aidants
- **1 service de soins infirmiers à domicile** (Ssiad)



25 ÉTABLISSEMENTS

et services destinés **aux personnes en situation de handicap**

(capacité : 900 lits)

- **5 foyers d'accueil médicalisés (FAM)**, + 1 en cours de construction à Maisons-Alfort (94)
- **3 maisons d'accueil spécialisées (MAS)** pour adultes handicapés en situation de grande dépendance, et 1 en cours de construction à Creil (60)
- **3 services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS)** et **3 services d'accompagnement médico-social** aux adultes handicapés (Samsah), agissant en milieu ordinaire pour aider à la réalisation de projets de vie dans une dynamique d'insertion sociale, dont 1 SAVS et 1 Samsah regroupés en une structure de maintien et d'accompagnement social et professionnel (Masep)
- **4 foyers de vie / d'hébergement** qui permettent aux adultes en situation de handicap, bénéficiant d'une certaine autonomie, de vivre une vie sociale la plus proche possible du milieu ordinaire
- **4 groupes d'entraide mutuelle (GEM)**, lieux de convivialité et de lutte contre la solitude au bénéfice des usagers en psychiatrie
- **1 institut médico-éducatif (IME)**
- **1 établissement et service d'aide par le travail (ESAT)**
- **1 service d'accueil de jour (SAJ)**

Nous assurons un accompagnement personnalisé (Ehpad et centre d'accueil de jour)

Les établissements et services Coallia dédiés aux personnes âgées accompagnent et prennent soin de nos aînés. Les projets d'accompagnement personnalisé garantissent la justesse et la qualité de l'accompagnement dus à chacun au sein de nos Ehpad, en hébergement permanent et temporaire.

- Le maintien et la restauration des capacités cognitives et motrices est à l'œuvre dans **les pôles d'activités et de soins adaptés (Pasa) intégrés dans 7 des Ehpad et dans 5 centres d'accueil de jour Alzheimer** de Coallia. À Aulnay-sous-Bois (93), l'association offre également un soutien aux aidants via une plateforme de répit.
- En novembre 2018, **le centre d'accueil de jour pour personnes atteintes de pathologies neurodégénératives de l'Ehpad Matra à Corbeny (02)**, accueillait ses premiers bénéficiaires. La structure compte 6 places et complète l'offre de service de l'Ehpad déjà doté d'un pôle d'activités et de soins adaptés (Pasa)¹ de 14 places et d'une unité de vie protégée (UVP)² de 14 places.
- **Les travaux de réhabilitation et d'agrandissement de l'Ehpad Bonne-donne à Saint-Jean-Saint-Nicolas (05)** se sont achevés début 2018. L'établissement dispose désormais d'un plus grand nombre de chambres individuelles et d'une UVP (14 places), d'un Pasa (12 places) et d'un accueil de jour³ (6 places). Le 7^e Pasa est intégré à l'Ehpad Saint-André de Morières-Lès-Avignon (84) (Coallia Solidaire).
- Par ailleurs, les **3 Ehpad du Val-de-Marne** (La Queue-en-Brie, Rungis, Choisy-le-Roi) ont été cédés (autorisations et immobilier).

¹ Espaces aménagés au sein des Ehpad (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes). Ils sont destinés à accueillir durant la journée des résidents de l'Ehpad atteints de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie neurodégénérative et ayant des troubles du comportement modérés.

² unités spécialisées dans l'accueil de personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés. **Ces unités de vie protégées** ont pour but de recevoir les personnes dans un cadre adapté à leurs besoins à leur dépendance grâce à une équipe de professionnels.

³ accompagnement individualisé des personnes accueillies et soutien aux aidants le plus souvent. Le centre d'accueil de jour a pour objectif de permettre aux personnes âgées en perte d'autonomie de rester le plus longtemps possible dans leur cadre de vie habituel.





Focus

Film « La vie en mauve »



Les professionnels et usagers de l'accueil de jour « La Vie en mauve » (Paris 13^e) présentent, dans un film de 6 minutes, l'utilité de cette structure de prise en charge à la journée qui favorise le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie.

« Les gens ont l'impression que c'est un pied dans l'Ehpad et en fait c'est tout le contraire, l'accueil de jour c'est fait pour retarder, pour qu'ils restent le plus longtemps possible à la maison, entourés de leurs proches ».

(Mme MANY - infirmière référente)

« Parce que le but c'est d'entretenir notre mémoire, elles nous font travailler la mémoire de diverses façons ». (Mme GOSSET - bénéficiaire)

« On voit que c'est important pour elle, elle y a ses amies. Quand elle rentre elle est bien, donc moi cela me sécurise. Oui il y a un réel bénéfice et même les médecins me le disent ». (Mme FOUQUET - Fille/aidante)

Le film est à retrouver sur la chaîne Youtube de Coallia



Nous veillons à l'intégration des personnes en situation de handicap

L'inclusion sociale est au cœur de nos actions en faveur des personnes en situation de handicap, au-delà d'une simple prise en compte de besoins spécifiques. Elle est guidée par le respect des droits de la personne et sa participation à la vie sociale ordinaire, par l'exercice de la citoyenneté, la pratique d'activités artistiques et culturelles ou encore d'un sport. Elle s'établit en cohérence avec les priorités énoncées par la circulaire du 2 mai 2017 posant la stratégie quinquennale de l'évolution de l'offre médico-sociale pour les personnes en situation de handicap (2017-2021).

En Seine-Saint-Denis, Coallia a créé **un pôle départemental réunissant les établissements et services dédiés aux personnes en situation de handicap** (foyer d'hébergement, service d'accompagnement à la vie sociale, service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés, foyer d'accueil médicalisé) et personnes âgées (établissement hébergeant des personnes âgées dépendantes, accueil de jour Alzheimer, plateforme de répit pour les aidants). En mutualisant les fonctions logistiques et comptables, ce pôle optimise les moyens et ressources pour plus d'efficacité au profit des bénéficiaires.

Les personnes accueillies dans nos établissements bretons vont bénéficier de la mise en place de la télé-médecine suite à un appel à projet de l'agence régionale de santé (ARS) : foyer d'accueil médicalisé (FAM) d'Evran (22), maison d'accueil spécialisé (MAS) « Les Petites Pierres » (35) et MAS de Léhon (22).

Toujours à Léhon, des **travaux d'agrandissement de la MAS** permettront bientôt de passer de 3 unités de vie à 22 et 23 résidents (67 places) vers 6 unités **de 12 places** (72 places).

Cette année a également été consacrée aux travaux préparatoires au déménagement du FAM / MAS « Pavillon Girardin » d'Ermenonville vers Creil (Oise) prévu en 2021.

PRÉVENTION

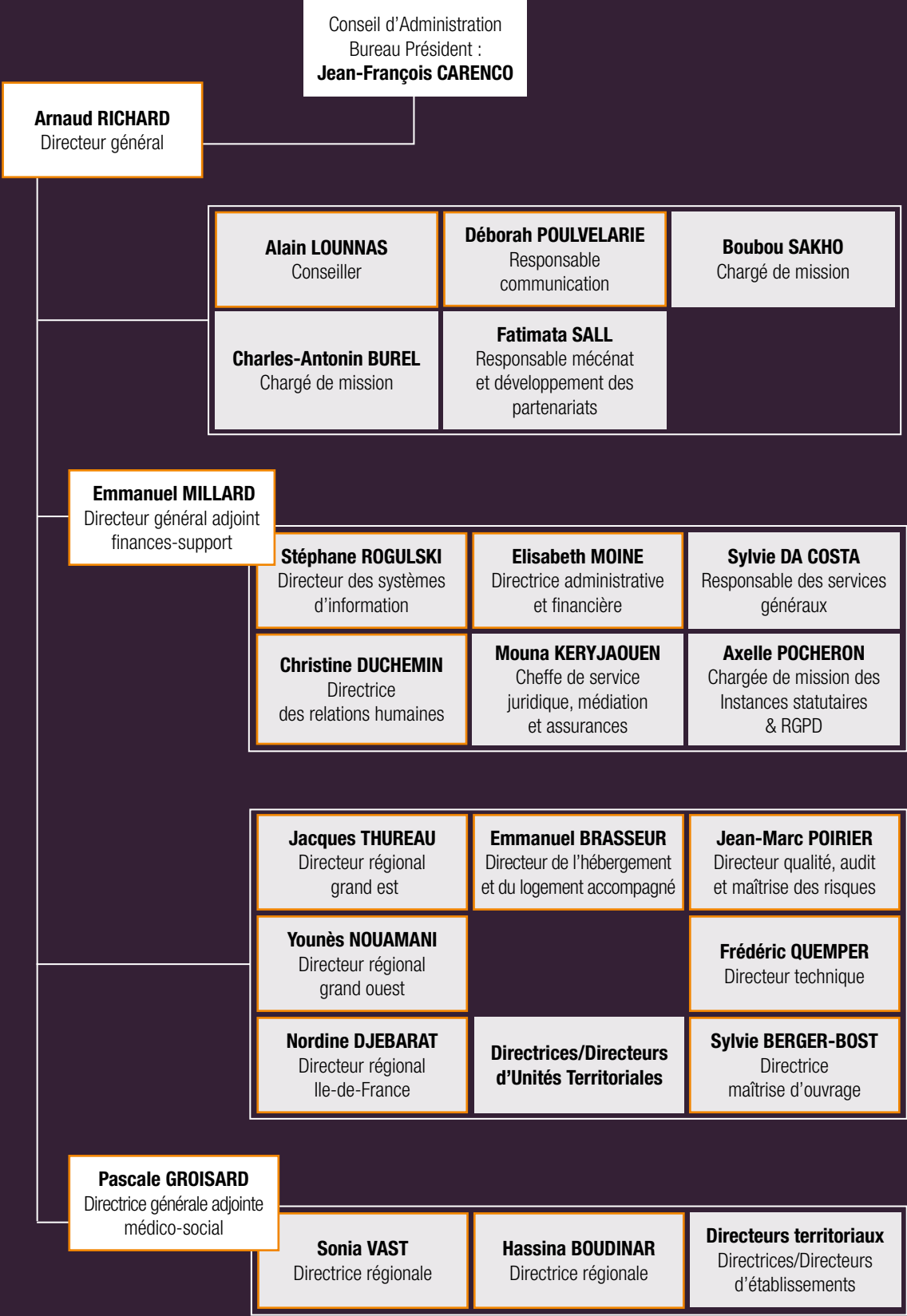
Afin de sécuriser la prise en charge médicamenteuse dans la majorité de nos établissements et services, Coallia a lancé la mise en place de la préparation des doses à administrer (PDA) et déployé des gilets de visibilité revêtus par les professionnels lors de la distribution des médicaments pour prévenir toute perturbation.

Nos équipes ont également initié des séances de partage des connaissances sur le handicap psychique au profit des équipes des foyers de vie et d'hébergement. Elles visent à optimiser l'accompagnement des personnes et à réduire les risques d'isolement et de rupture sociale.

L'ouverture au second semestre 2019 d'une résidence autonomie de 86 places et d'un foyer d'accueil médicalisé de 40 places à Maisons-Alfort (94) témoigne de la vitalité du secteur médico-social de notre association, ainsi que de notre volonté et notre enthousiasme à intensifier le développement d'une offre pour des publics fragilisés par l'avancée en âge et le handicap.

Coallia, une entreprise associative

ORGANISATION ET GOUVERNANCE : ORGANIGRAMME FONCTIONNEL



CONSEIL D'ADMINISTRATION DE COALLIA

BUREAU

Jean-François CARENCO - Président

- Président de la Commission de régulation de l'énergie
- Ancien Préfet de la région Île-de-France et de Paris

Nicolas MACHTOU - Vice-président, référent asile immigration

- Directeur délégué Enedis IDF

Catherine HESSE - référente médico-social

- Personne qualifiée

Xavier OUSSET - référent logement accompagné - hébergement insertion

- Ancien conseiller logement du Maire de Paris
- Ancien directeur adjoint du logement et de l'habitat de la ville de Paris

Thierry REPENTIN - référent stratégie patrimoniale

- Ancien ministre et délégué interministériel à la mixité sociale dans l'habitat
- Président de la commission loi SRU article 55
- Président ATMB et SFTRF

Frédéric SALAT-BAROUX - référent culture citoyenneté formation

- Avocat associé au cabinet Weil, Gotshal & Manges
- Ancien Conseiller d'État

Roger WARTNER - secrétaire

- Ancien directeur régional de la Sonacotra
- puis directeur général adjoint du groupe Pelloux

COLLÈGE DES ADHÉRENTS

Membres associés

Paul BENAYOUN

- Ancien conseiller spécial de Jean-Louis Borloo de 1989 à 2010
- Consultant depuis 2010

Union sociale pour l'habitat d'Île-de-France - AORIF (association loi 1901), représentée par Denis BONNETIN

- Directeur général d'Antin Résidences

Christian BRULÉ

- Docteur en médecine – psychiatre
- Ancien directeur général de l'association de prévention du site de la Villette (APSV)

Gilles DESRUMAUX

- Ancien délégué général de l'Unafo, fédération du logement accompagné

Jean GODFROID

- Préfet Honoraire
- Ancien Directeur général de l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII)

Jean-Pierre LEROY

- Ancien cadre de direction de l'OCIL
- Ancien président d'Arefo et d'Arpad

Étienne PINTÉ

- Ancien député-maire de Versailles
- Président du Conseil national de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE)

Fédération Habitat et Humanisme représentée par Patrice RAULIN

- Vice-président du conseil d'administration de la fédération Habitat et humanisme
- Co-gérant de la foncière d'Habitat et humanisme
- Président de la société HH développement immobilier (HHDI)
- Administrateur de l'association HH gestion
- Administrateur de la RATP

Frédéric TIBERGHEN

- Membre du Conseil d'État

Action logement services représentée par Bernard VERQUERRE

- Président Commission Logement Cpmc
- Vice-président Logement Cpmc Marne
- Vice-président de l'Anah
- Administrateur d'Action Logement Groupe

Membres partenaires

Association de parents et amis de Tourville handicap - APATH (association loi 1901), représentée par Michel SEGUY

- Retraité

Les Jardins d'Épicure, association loi 1901, représentée par Marie RICHARD

- Inspectrice générale honoraire de la jeunesse et des sports
- Présidente du CIDJ (centre d'information et de documentation jeunesse)
- Ancien maire de la Ferté-sous-Jouarre

Collège des salariés

Laure ANDRÉ, Responsable d'hébergement

Christine FARRUSCO, Conseillère en Économie Sociale et Familiale

Rose MENU, Directrice établissements et services personnes handicapées d'APT

Collège des usagers

Mamadou BARADJI, Chef d'équipe

Boubacar BATHILY, Chef d'équipe

Qualité et maîtrise des risques : une démarche d'amélioration continue

Accompagner la stratégie de l'entreprise pour assurer la satisfaction de nos clients ; protéger nos salariés et donner une assurance raisonnable à notre gouvernance pour l'atteinte des objectifs : telles sont les missions de la direction qualité audit et maîtrise des risques.

Assurer la satisfaction de nos clients

Notre référentiel qualité évolue en permanence pour s'adapter au contexte de plus en plus exigeant, aux nouveaux besoins tout en assurant la satisfaction de nos publics accompagnés. Un travail de refonte du système qualité a démarré avec notamment la rédaction de nouveaux modes opératoires simplifiés et la mise à jour de nos référentiels. Cette première étape est le socle indispensable de notre projet ambitieux de mise à jour d'un nouveau système efficient, opérationnel, accessible et partagé.

Parallèlement, l'année 2018 a été marquée par la réalisation de nombreuses missions d'audit de fonctionnement avec pour objectifs principaux de garantir que les prestations proposées soient réalisées en conformité des différentes réglementations et pratiques métiers.

Évaluer et maîtriser les risques avec l'audit

Dans le cadre de son approche globale de gestion des risques, Coallia a déployé en 2018 une démarche holistique centrée sur les principaux risques susceptibles d'affecter l'atteinte de ses objectifs stratégiques.

La cartographie des risques issue de ce travail a ainsi été présentée aux différents organes de la gouvernance. Ce nouvel outil de pilotage a très concrètement permis de redimensionner la politique d'audit interne de l'association, en identifiant les chantiers prioritaires à engager. Des groupes de réflexion avec des administrateurs ont ainsi été lancés afin d'identifier les leviers d'amélioration sur ces chantiers clés.

Ces travaux, doivent aboutir à la mise en œuvre de mesures et de résolutions sur ces problématiques pouvant impacter Coallia à moyen et long terme.

Assurer la sécurité et la santé des professionnels

Coallia prend soin de ceux qui en ont le plus besoin. Il est naturel que l'association soit également attentive aux conditions de travail de ses salariés. Un enjeu important depuis la mise en place de la démarche santé sécurité au travail.

Les acteurs de la prévention poursuivent cette mission de réduire l'intensité des différents facteurs de risques rencontrés par les salariés. Après avoir établi l'évaluation des risques professionnels, consignée dans le Document Unique, Coallia s'est engagée dans une démarche de prévention des facteurs de risques psychosociaux (RPS) au cours de l'année 2018 en menant une évaluation nationale.

Le fruit de ces travaux alimentera le programme annuel de prévention national (PAPRI Pact) et bien entendu, dans notre Document Unique.



Ressources Humaines : une politique ambitieuse

Coallia assure et développe ses activités depuis 57 ans grâce à la mobilisation de près de 3 500 salariés pleinement investis dans leurs missions. Accompagner chacun d'entre-eux dans son développement de carrière et son bien-être au travail est au cœur de la politique de la Direction des Relations Humaines de l'association.

Accueillir de nouveaux salariés

Afin d'accompagner la croissance de Coallia et attirer les meilleurs profils, une démarche de communication a été entreprise pour rendre l'association plus visible et plus attractive auprès des candidats :

- Participation au salon du recrutement des ASH (octobre 2018) donnant lieu à 200 rencontres avec des candidats,
- Édition de supports de communication,
- 650 annonces publiées pour 1000 candidatures reçues.

Aider chacun à progresser

La formation est un levier majeur pour permettre à chacun d'acquérir ou de développer les compétences en phase avec les missions de Coallia.

La politique de formation s'appuie chaque année sur les besoins issus des entretiens annuels et professionnels et également sur les axes majeurs identifiés au niveau de notre association.

Au-delà du plan de développement de compétences, l'appel à projets remporté a permis d'enrichir l'offre de formation à destination des salariés évoluant sur les dispositifs accompagnant les publics réfugiés et demandeurs d'Asile.

26 sessions de formations complémentaires ont été déployées au niveau local autour de 3 thématiques :

- Favoriser l'apprentissage quotidien du français à travers l'accompagnement global,
- Intégrer la culture dans les pratiques professionnelles des intervenants sociaux,
- Accompagner les bénéficiaires de la protection internationale souffrant de psychotraumatisme.



Encourager les formations qualifiantes

17 salariés ont bénéficié d'une période de professionnalisation en 2018.

Témoignage

Emmanuelle JONGBLOET, Assistante Développement RH



Après 11 années passées sur le terrain au contact de différents publics, j'ai souhaité m'orienter vers une fonction support. De cette envie est née mon projet de formation avec une préférence pour un BTS d'assistante de manager en alternance.

J'ai donc sollicité le service de développement RH qui a organisé un premier entretien. Lors de cette rencontre, tous les aspects de ma future formation ont été abordés : l'organisation, la charge de travail pendant la formation, mon salaire, mes congés, le montage du dossier avec notamment l'articulation du financement, les frais annexes...

Pendant toute la durée de la mise en place administrative du dossier, la chargée de développement qui suivait mon projet s'est montrée très disponible et réactive. Une fois toutes les démarches administratives réalisées, il ne me restait plus qu'à passer mes week-ends à travailler mes cours ! Mon BTS obtenu, j'ai candidaté en interne pour un poste dans un service du siège. Poste que j'occupe depuis.



Témoignage

Virginie ROGER, Directrice d'Ehpad



Avant de devenir Directrice d'un Ehpad, j'ai débuté comme Agent Administratif au sein du centre d'accueil de demandeurs d'asile de Châtillon-sur-Seine. C'était il y a près de 20 ans, déjà chez Coallia (Aftam, à l'époque).

L'opportunité m'a été donnée de prendre des responsabilités et de monter en compétences par le biais de la formation. J'ai commencé par un BTS Comptabilité Gestion des Organisations (2006 à 2009) puis un CAFERUIS de (2012 à 2014) avant de suivre une formation de Directeur d'établissement de l'inter-vie sociale (2017 à 2018). Sans l'appui de ma hiérarchie et le financement des formations par Coallia et l'organisme collecteur, ces projets de formation n'auraient pas pu aboutir.

La politique de développement des ressources humaines de notre association est un outil précieux pour les personnes qui désirent évoluer professionnellement. Je ne peux qu'inciter chaque salarié à échanger avec sa hiérarchie sur ce sujet lors des entretiens annuels et professionnels ; afin que les souhaits de formation et d'évolution professionnelle soient identifiés et inscrits. « Évolution professionnelle », ne sont pas des mots vains au sein de notre association. Ils nécessitent cependant un investissement personnel et professionnel important car le processus de formation qualifiante est exigeant.

Pour accompagner les managers dans le moment d'échange important qu'est l'entretien annuel d'évaluation, une formation interne « Mener ses entretiens annuels et professionnels » a été dispensée en 2017 et 2018 auprès de 120 managers.



Accueillir des salariés réfugiés : le projet HOPE

Quoi de plus naturel pour Coallia que de participer à un projet d'intégration de personnes ayant le statut de réfugiés ! Depuis 2018, 2 d'entre-eux sont devenus salariés en contrat de professionnalisation et préparent un titre d'agent d'entretien du bâtiment en alternance. Un projet proposé par notre OPCA et réussi grâce à la forte adhésion des équipes Coallia.

Développer la mission handicap

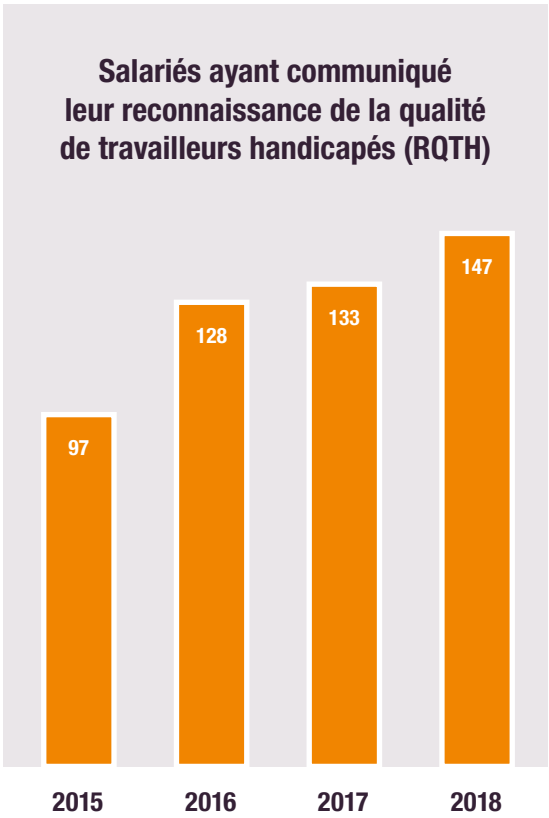
Pour accompagner les salariés en situation de handicap au travail, la mission handicap n'a cessé de se développer depuis plusieurs années.

147 salariés ont déclaré un handicap : un chiffre en augmentation de 50 % par rapport à 2015 et qui suit naturellement l'augmentation des effectifs. 25 salariés ont été également accompagnés dans leur demande de reconnaissance tandis que 8 adaptations de poste de travail ont pu être réalisées.

Toutes ces actions positives ont été impulsées avec réactivité, écoute et confidentialité par la mission handicap qui agit aussi au niveau local. Elles ont permis de stabiliser la contribution Agefiph à 50 K€.

Et afin de partager ces valeurs avec tous les salariés de Coallia, une communication leur a été adressée en novembre 2018.

Refonte du processus de recrutement, adaptation de la politique de formation à la nouvelle législation, développement de la politique du handicap au travail, consolidation des comités carrières... les chantiers qui attendent Coallia en 2019 sont riches et devront nous permettre de mettre toujours plus en adéquation les compétences déployées avec les missions de l'association.



« 80 % des handicaps sont invisibles ! »

Témoignage



Caroline Chatenet,
Responsable d'hébergement chez Coallia depuis 2003

Qu'est-ce qui vous a incité à demander une reconnaissance deTravailleur Handicapé ?

Des douleurs dans le dos (hernie discale et sciatique) ont rendu mon travail difficile. La position assise était devenue insupportable. Grâce à une rééducation de 6 semaines et une reprise du travail à temps partiel, j'ai évité l'opération du dos. Par la suite, j'ai repris le travail à temps complet. Cependant, la position assise provoquait encore quelques lombalgies. J'ai donc consulté la médecine du travail qui m'a orientée vers un ergothérapeute. Ce dernier a pu identifier des problèmes de posture lorsque j'étais installée à mon poste de travail. L'ergothérapeute a communiqué son rapport et ses préconisations à la médecine du travail. Celle-ci m'a alors expliqué que pour mettre en place une adaptation de mon poste de travail, il était préférable que j'entame une démarche de reconnaissance de travailleur handicapé. Cela m'a surprise car je ne me sentais pas « handicapée ». Elle a pris le temps de m'expliquer que mon handicap est en fait une inadaptation entre mon poste de travail et ma pathologie.

Pourquoi avoir contacté la mission handicap ?

J'ai eu ma reconnaissance de travailleur handicapé au bout de quelques mois. J'ai alors contacté la médecine du travail et sur leurs conseils, j'ai pris contact avec la Mission Handicap de Coallia. J'avoue qu'avant ce jour-là je n'en avais pas connaissance. J'ai pu trouver de l'accompagnement dans mes démarches et un soutien dans la mise en relation avec les prestataires.

Qu'est ce qui a changé pour vous depuis ce contact?

Depuis, je vais travailler sans la crainte d'avoir mal : j'ai un fauteuil adapté et c'est un confort appréciable. Je dois dire aussi que j'ai rencontré de la part de chaque intervenant (DUT, Médecine du travail, Mission Handicap de Coallia) une écoute et une prise en compte de mes difficultés.

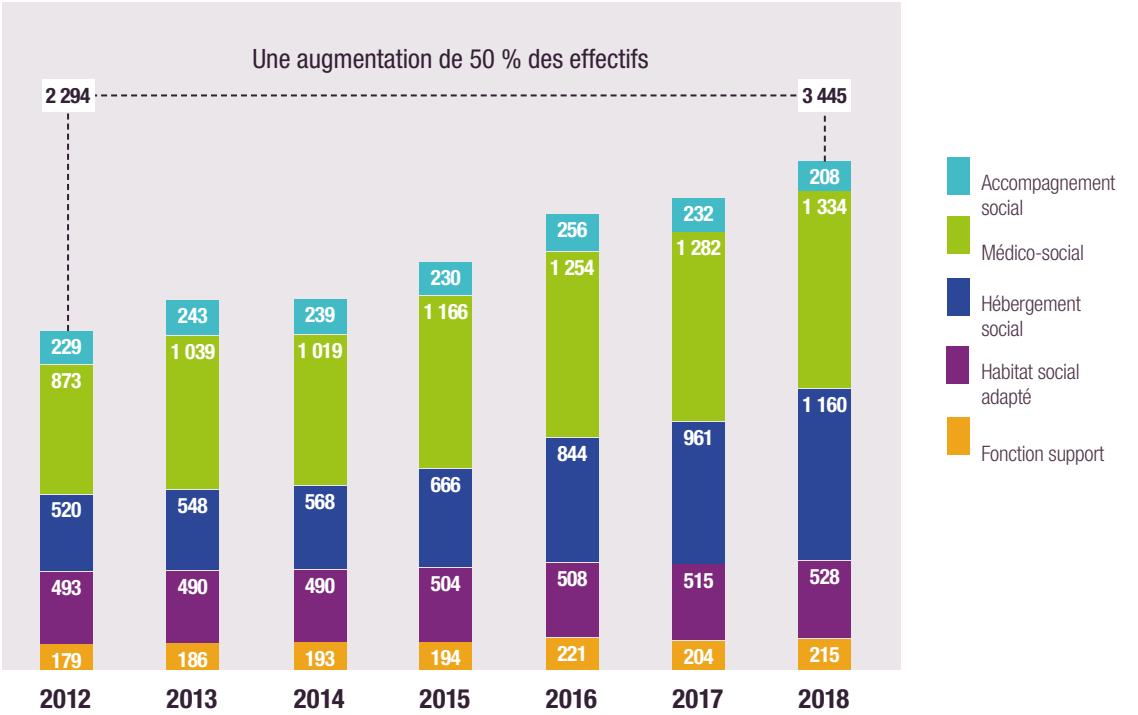
Gérer la croissance des effectifs dans le respect de la culture Coallia

Les effectifs de Coallia ont très fortement augmenté ces dernières années, passant de 2 294 salariés en décembre 2012 à 3 445 salariés en décembre 2018.

L'année 2018 a été marquée par le développement de nouveaux dispositifs sociaux notamment sur le secteur de l'asile. Les effectifs de l'hébergement social ont ainsi doublé en quatre ans, faisant passer le nombre de salariés de cette filière de 568 (2014) à 1 160 (fin 2018).

Une filière qui regroupe désormais le tiers des salariés de Coallia.

Entre 2017 et 2018, cette hausse d'effectifs a atteint 8 % avec 251 salariés supplémentaires représentant 223 équivalents temps plein. La hausse des CDD sur la période atteint 38 %, notamment dans le secteur de l'hébergement social en raison des nombreuses ouvertures et montées en charge de CAO, Spada, etc.



L'âge moyen des hommes (45 ans et 3 mois), plus élevé que celui des femmes (40 ans et 5 mois), s'explique par la répartition des métiers historiques de Coallia où l'emploi de Responsables d'hébergement ainsi que les filières Technique et Service sont le plus souvent occupés par des hommes. Les nouvelles missions de Coallia en revanche font appel à des métiers traditionnellement plus féminisés.



Immobilier : adossement et état du parc

En 2018, l'équipe en charge de la maîtrise d'ouvrage a poursuivi à un rythme intense ses missions de programmation et de pilotage des opérations, que ce soit à l'étude ou en travaux : 747 nouveaux logements ont été mis en chantier et 640 ont été livrés.

9 nouveaux chantiers en 2018

Maitrise d'ouvrage directe	Autre maitrise d'ouvrage
186 logements, Alfortville Alouettes (94) 165 logements, Courbevoie Fauvelles (92) 128 logements, Meru (60) 120 logements, Montreuil Etienne Marcel (93), programme en Vefa 12 chambres, extension MAS de Lehon (22) - Démolition du foyer Amiens Louise Michel (80) - Démolition sur le futur site de Creil (60)	76 logements, 1^{ère} phase Paris Bellievre (75), MOA Antin Résidences, 154 logements à termes 60 logements, Paris ZAC Massena (75), MOA Paris Habitat

Un partenaire pour les équipes du siège

L'équipe en charge de la maîtrise d'ouvrage a aussi assuré le pilotage des études et des travaux de réaménagement des anciens locaux du pôle de promotion sociale, rue Beccaria, dans le 12^e arrondissement de Paris. Ils accueillent depuis novembre 2018 les salariés de la direction technique et de la direction de la maîtrise d'ouvrage.

L'équipe a également mené les travaux de réaménagement des locaux du siège, cour Saint-Eloi.

10 opérations livrées en 2018, dont 7 en maîtrise d'ouvrage directe

			
195 logements livrés (maîtrise d'ouvrage directe)	136 chambres en Ehpad livrées (maîtrise d'ouvrage directe)	309 logements livrés (autre maîtrise d'ouvrage)	Autres
86 logements, Ivry Delbrêl (94) 87 logements, Résidence la Clé de Sol, Amiens (80), programme en Vefa 22 logements à Paris Bichat (75)	14 chambres Ehpad - 3^e et dernière phase, Bonnedonne (05) 122 chambres Ehpad à La Queue-en-Brie (94)	107 logements, Paris « Gaston Bachelard », MOA Toit & Joie 50 logements, Paris « Batignolles », MOA 3F Résidences 152 logements, Le Bourget 2^e phase (93), MOA 3F Résidences	- Travaux d'extension des bureaux du CHRS de Cachan (94) - Travaux de sécurisation du CADA d'Essômes « la Collinette » (02)

Focus

Mantes la Jolie, premier projet de Coallia en conception réalisation

 Une consultation en conception réalisation a été engagée à l'été 2018 en vue de la réalisation d'une résidence sociale de 180 logements à Mantes-la-Jolie (78), qui accueillera à terme les résidents de l'actuel foyer Buchelay.

Le processus de conception-réalisation permet au maître d'ouvrage de confier simultanément la conception (études) et la réalisation (exécution des travaux) d'un ouvrage à un groupement associant l'entreprise et le concepteur dès les premières phases du projet. Coallia Habitat a souhaité engager cette consultation sur la base d'un programme en filière sèche (bois, métal, préfabriqué, structure mixte), afin de minorer les nuisances liées au chantier et les nuisances environnementales. L'opération devra en outre être conduite selon la démarche BIM (building information modeling), et ce afin de faciliter la maintenance technique du futur bâtiment. Cette opération est la quatrième engagée en BIM par le groupe Coallia.

A l'issue d'un premier jury qui s'est tenu en octobre 2018, quatre équipes ont été retenues pour remettre une offre. Le groupement lauréat sera désigné à l'issue d'un second jury courant 2019.

Un autre jury a eu lieu en mars 2018 pour la désignation du lauréat du concours de maîtrise d'œuvre pour la réalisation de la Pension de famille de Creil Louis Blanc (80). C'est le projet de l'agence Fabienne Bulle qui a été retenu par les membres du jury.

**22 524 m² de
murs traités !**

10 opérations livrées en 2018, dont 7 en maîtrise d'ouvrage directe

Assuré par la direction technique, l'entretien et la mise en sécurité du patrimoine concerne le nettoyage des locaux, leur maintenance et leur rénovation.

L'équipe peinture s'est progressivement transformée en une équipe pluridisciplinaire, et les agents techniques sont intervenus sur des chantiers plomberie, petite menuiserie, électricité, avant de réaliser leurs travaux de peinture. Un travail plus enrichissant pour l'équipe, et un gain de souplesse appréciable dans la mise en place des chantiers.

Les conducteurs de travaux ont continué de répondre aux nombreuses demandes du terrain et ont notamment accompagné la fermeture du site de Bara (Montreuil - 93) et l'ouverture du site de desserrement également situé à Montreuil (AFPA).

Le conducteur de travaux spécifiquement attaché aux travaux neufs, a suivi de nombreux chantiers à :

- Paris : Batignolles – Brune/Bachelard
- Dans les régions et en Ile-de-France : Essômes-sur-Marne (02), le Bourget (93)

Il a également pris en charge les établissements en GPA :

- Paris : Lorraine – Terres au Curé – Clisson – Romainville – le Retrait
- En Province : Montataire



Focus

La filière Services



- Déploiement de l'i-mop, une machine innovante pour l'entretien des locaux des établissements ESSM. Mini auto-laveuse, l'i-mop facilite la mécanisation de l'entretien des sols et a vite été adoptée par les agents de service qui apprécient la facilité d'utilisation et le résultat rendu.
- Maintien de l'équipe d'agents de service de remplacement (initialement vouée à disparaître) pour soutenir les équipes terrain du secteur hébergement social et logement accompagné.
- Rédaction d'un cahier des charges concernant le traitement des punaises de lit grâce à un travail du groupe mis en place par l'union professionnelle du logement accompagné (Unafo) auquel a participé la Déléguée nationale service Hébergement social / Logement accompagné de Coallia.

Le fait majeur : le 20 décembre 2018, Coallia a décidé de se concentrer sur son cœur de mission, l'aide aux publics fragilisés. L'association entre dans une nouvelle ère en adossant son patrimoine à Batigère.

Ainsi, le groupe Batigère entre au capital social de Coallia Habitat à hauteur de 65 % et la plus grande partie du patrimoine immobilier que Coallia détient en propriété ou bail emphytéotique (hors siège, patrimoine médico-social et certains actifs devant être conservés) est transférée à l'ESH Coallia Habitat.

Avec cet adossement, Batigère devient un partenaire durable, permettant à Coallia de se recentrer sur ses missions.

En conséquence, des changements sont apportés à la gouvernance de Coallia Habitat : Mme Emmanuelle Cosse, ancienne Ministre du Logement, devient Présidente et M. Olivier Rigault devient Directeur général.

Éléments financiers de l'exercice 2018

Compte de résultat consolidé 2018

Commentaires :

Le résultat 2018 consolidé du groupe Coallia s'élève à 13 221 K€. Il est constitué en partie par un résultat exceptionnel de 10 010 K€ lié aux différentes cessions intervenues en 2018.

Les produits de l'activité continuent de s'accroître pour s'établir à 208 333 K€ en 2018 contre 202 087 K€ en 2017, soit une progression de +3,09 %.

Cette année le résultat consolidé des activités non réglementées représente 13 945 K€ et les activités sous contrôle des tiers financeurs réalisent un résultat de -732 K€.

On note également une nette amélioration du résultat d'exploitation qui s'élève à 7 279 K€ en 2018 contre 4 436 K€ en 2017, soit une évolution de +2 843 K€ (+64,09 %) qui s'explique par une maîtrise plus soutenue des dépenses en 2018, en effet le ratio charges d'exploitation/produits d'exploitation diminue de 0,86 points (97,61 % en 2018 contre 98,47 % en 2017).

L'association a poursuivi son développement et s'est mobilisée pour l'accueil des migrants.

Depuis 2015, le développement de ce secteur a connu une constante évolution pour répondre aux sollicitations des pouvoirs publics. Ainsi, entre 2015 et 2018, les produits d'exploitation de l'hébergement social (HS) ont progressé de 75 % et représentent 36,2 % (soit 101 690 K€) des produits de Coallia Association en 2018 (contre 35 % en 2017).

Les activités de l'hébergement social adapté (HSA) représentent 26,4 % (soit 74 270 K€) des produits 2018 de Coallia (contre 27,3 % en 2017). Enfin les activités médico-sociales (MS) représentent 26 % (soit 73 002 K€) des produits de Coallia en 2018 (contre 26.6 % en 2017).

L'accroissement du périmètre et les nouvelles activités lancées en 2017 conduisent notamment à une augmentation de l'ensemble des postes de charges de 3,9 %. Néanmoins, le résultat d'exploitation progresse en 2018, à 7 279 K€, contre 4 436 K€ en 2017.

Bilan consolidé 2018

Le total du bilan diminue avec 391 256 K€ contre 411 199 K€ en 2017, sous l'effet des cessions réalisées en 2018. Les investissements corporels ont diminué de 47 115 K€ sur l'exercice et la trésorerie s'établissait à 27 441 K€ au 31 décembre 2018.

Résultat consolidé 2018 de Coallia

COMPTE D'EXPLOITATION (EN K€)				
	2018		2017	
	K€	% CA	K€	% CA
CHIFFRE D'AFFAIRES	208 333		202 087	
Production immobilisée	2 398		3 364	
Subvention d'exploitation	74 618		69 006	
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	19 119		15 124	
Autres produits	370		762	
Total produits d'exploitation	304 838		290 342	
Coût d'achat des marchandises vendues	(1 073)	-1 %	(951)	0 %
Autres charges externes	(123 175)	-59 %	(117 053)	-58 %
Impôts et taxes	(4 881)	-2 %	(3 556)	-2 %
Charges de personnel	(131 489)	-63 %	(130 034)	-64 %
Dotations amortissements et provisions	(32 199)	-15 %	(31 507)	-16 %
Autres charges	(4 741)	-2 %	(2 805)	-1 %
Total charges d'exploitation	(297 559)	-143 %	(285 906)	-141 %
Engagements à réaliser sur ressources affectées	(5 860)		(5 379)	
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	5 057		4 708	
Variation fonds dédiés	(803)		(671)	
Résultat exploitation	7 279	3 %	4 436	2 %
Résultat financier	(2 762)	-1 %	(2 546)	-1 %
Résultat courant	4 517	2 %	1 890	1 %
Résultat exceptionnel	10 010	5 %	(87)	0 %
Résultat net	13 212	6 %	3 841	2 %
Résultat de l'exercice	13 945		(2 841)	
Résultat de l'exercice sous contrôle de tiers financeurs	(732)		6 682	

BILAN (EN K€)					
ACTIF			PASSIF		
	2018	2017		2018	2017
Actif immobilisé			Fonds propres		
Immobilisations brutes	450 115	494 700	Capital + réserves + RAN	18 869	22 337
Amortissements	(154 177)	(151 648)	Résultat	13 212	3 841
Immobilisations nettes	295 938	343 053	Fonds avec droits de reprises		
Actif circulant			Capital + réserves + RAN	18 165	14 443
Actif circulant brut	81 601	67 218	Résultat	2 836	(3 821)
Provisions clients	(11 761)	(9 850)	Provisions réglementées	1 697	1 698
Provisions créances diverses	(1 704)	(1 692)	Subventions d'équipement	86 121	98 635
Trésorerie	27 441	12 469	Provisions		
TOTAL ACTIF	391 515	411 199	Provisions risques et charges	5 318	6 679
			Dotation fonds dédiés	7 201	6 471
			Dettes financières		
				178 997	196 931
			Passif circulant		
			Dettes exploitation	42 304	48 903
			Dettes hors exploitation	9 140	9 045
			Produits constatés d'avance	7 653	6 038
			TOTAL PASSIF	391 515	411 199

Résultats 2018 de Coallia Habitat

Commentaires :

En raison des investissements réalisés, les immobilisations brutes progressent de 6 905 K€. Des opérations financées par l'emprunt, les subventions et une part d'autofinancement.

COMPTE D'EXPLOITATION (EN K€)				
	2018		2017	
	K€	% CA	K€	% CA
CHIFFRE D'AFFAIRES	3 902		3 582	
Production immobilisée	0		122	
Subvention d'exploitation	0		0	
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	2 499		2 257	
Autres produits	0		827	
Total produits d'exploitation	6 401		6 788	
Coût d'achat des marchandises vendues	0		(1)	
Autres charges externes	(465)	-12 %	(555)	-15 %
Impôts et taxes	(416)	-11 %	(385)	-11 %
Charges de personnel	(2)		(3)	
Dotations amortissements et provisions	(4 362)	-112 %	(4 052)	-113 %
Autres charges	0		0	
Total charges d'exploitation	(5 245)	-134 %	(4 996)	-139 %
Engagements à réaliser sur ressources affectées	0		0	
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	0		0	
Variation fonds dédiés	0		0	
Résultat exploitation	1 156	30 %	1 792	50 %
Résultat financier	(538)	-14 %	(528)	-15 %
Résultat courant	618	16 %	1 264	35 %
Résultat exceptionnel	63	2 %	(167)	-5 %
Résultat net	682	17 %	1 099	31 %
Résultat de l'exercice	682		1 099	
Résultat de l'exercice sous contrôle de tiers financeurs	0		0	

BILAN (EN K€)		
ACTIF	2018	2017
Actif immobilisé		
Immobilisations brutes	153 697	146 792
Amortissements	(14 325)	(10 113)
Immobilisations nettes	139 372	136 679
Actif circulant		
Actif circulant brut	15 662	18 768
Provisions clients		
Provisions créances diverses		
Trésorerie	11 021	4 559
TOTAL ACTIF	166 055	160 006

PASSIF	2018	2017
Fonds propres		
Capital + réserves + RAN	7 880	6 781
Résultat	682	1 099
Fonds avec droits de reprises		
Capital + réserves + RAN	0	0
Résultat	0	0
Subventions d'équipement	89 187	83 618
Provisions		
Provisions risques et charges	2	2
Dotation fonds dédiés	0	0
Dettes financières	60 699	60 562
Passif circulant		
Dettes exploitation	993	993
Dettes hors exploitation	6 612	7 094
TOTAL PASSIF	166 055	160 006

Glossaire

3D :	Dératisation, désinsectisation, désinfection
AFTAM :	Association pour la Formation des Travailleurs Africains et Malgaches. Prend le nom de Coallia en 2012
ALT :	Allocation de logement temporaire
AMP :	Aide médico-psychologique
ASLL :	Accompagnement social lié au logement
ASV (loi) :	(loi) loi du 29 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement
ATSA :	Accueil temporaire, service de l'asile
AVDL :	Accompagnement vers et dans le logement
BIM :	Modélisation numérique des données liées au bâtiment
CADA :	Centre d'accueil des demandeurs d'asile
CAES :	Centre d'accueil et d'évaluation des situations
CAFERUIS :	Certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale
CAFDES :	Certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale
CAO :	Centre d'accueil et d'orientation
CAU :	Centre d'accueil d'urgence
CDAPH :	Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées
CHRS :	Centre d'hébergement et de réinsertion sociale
CNAV :	Caisse nationale d'assurance vieillesse
CPH :	Centre provisoire d'hébergement
CQP :	Certificat de qualification professionnelle
DALO :	Droit au logement opposable
DDCS :	Direction départementale de la cohésion sociale
DEMIE :	Dispositif d'évaluation des mineurs isolés étrangers
DIAIR :	Délégation interministérielle à l'accueil et à l'intégration des réfugiés
DIHAL :	Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement
DNA :	Dispositif national d'accueil
DOETH :	Déclaration obligatoire d'emploi des travailleurs handicapés
DRIHL :	Direction régionale et interdépartementale de l'Hébergement et du Logement
EHPA :	Établissement d'hébergement pour personnes âgées
EHPAD :	Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
ESAT :	Établissements et services d'aide par le travail
ESH :	Entreprises sociales pour l'habitat
ETP :	Équivalent temps plein
FAM :	Foyer d'accueil médicalisé
FAS :	Fédération des acteurs de la solidarité

FJT :	Foyer de jeunes travailleurs
FTM :	Foyer de travailleurs migrants
GIR :	Groupe iso-ressource. Indicateur de la dépendance utilisé en établissements médico-sociaux
GPEC :	Gestion prévisionnelle des emplois et compétences
HS :	Hébergement social
HSA :	Habitat social adapté: autre désignation du logement accompagné
HUDA :	Hébergement d'urgence des demandeurs d'asile
LHSS :	Lits halte soins santé
MAS :	Maison d'accueil spécialisé
MOUS :	Maîtrise d'oeuvre urbaine et sociale
MS :	Médico-social
NAO :	Négociations annuelles obligatoires
OFII :	Office français de l'immigration et de l'intégration
OFPRA :	Office français de protection des réfugiés et apatrides
OHSAS :	Système de management de la santé et sécurité au travail
SPADA :	Structure du premier accueil des demandeurs d'asile
PASA :	Pôle d'accueil et de soins adaptés
PCIE :	Passeport de compétences informatiques européen
PDCA :	(pour «plan, do, check, act ») principe de la démarche d'amélioration continue
PEA :	Projet d'entreprise associative
PF :	Pension de famille: habitation communautaire individuelle pour personnes désocialisées
PTFTM :	Plan de traitement des foyers de travailleurs migrants
RS :	Résidence sociale
RQTH :	Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé
SAMSAH :	Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés
SAVS :	Service d'accompagnement à la vie sociale
SSIAD :	Service de soins infirmiers à domicile
TOSA :	Standard de certification bureautique
UASA :	Unité d'assistance aux sans-abri
UNA :	Union nationale de l'aide des soins et des services aux domiciles
UNAF0 :	Union professionnelle du logement accompagné
VAE :	Validation des acquis de l'expérience
VEFA :	Vente en état futur d'achèvement

Directeur de la publication : Arnaud Richard
**Responsable de la publication, conception
et rédaction :** Coallia & Character
Création graphique et réalisation : Character
Iconographie : Erwann Legars - Luc Boegly
Impression : Mail Edit
ISSN : 2650-7544

coallia⁷

Siège social : 16-18 cour St Eloi - 75592 Paris cedex 12

Tél. 01 53 46 38 38 - www.coallia.org

Suivez nous sur  et 